



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de la prévoyance sociale SPS
Sozialvorsorgeamt SVA

Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg
T +41 26 305 29 68
www.fr.ch/sps

Catalogue des prestations des institutions spécialisées 2024 pour personnes adultes en situation de handicap

Leistungskatalog der sonder- und sozialpädagogischen Institutionen für erwachsene Menschen mit Behinderungen 2024

Table des matières/Inhaltsverzeichnis

Stiftung Applico	3
Association L'Arche Fribourg	5
Fondation La Belle Etoile	7
Fondation Centre d'intégration socio-professionnelle - CIS.....	9
Fondation Clos Fleuri	11
Fondation L'Estampille.....	16
Fondation Ateliers, Résidences Adultes - FARA.....	18
Fondation FAH-SEB (fr./dt.)	21
Fondation Handicap Glâne.....	24
Stiftung/Fondation Les Buissonnets-HOMATO (fr./dt.)	26
Fondation HorizonSud	30
Fondation La Rosière	33
Wohn- und Werkgenossenschaft Sonnegg.....	35
Sensler Stiftung für Behinderte - ssb.....	38
Stiftung des Seebezirks für Erwachsene Behinderte - SSEB.....	40
Association St-Camille.....	42
Fondation St-Louis.....	44
Association Les Traversées	48
Pro Infirmis Fribourg	50
Association 2015	54

Stiftung Applico

Einrichtung

STIFTUNG APPLICO

Begleitete Personengruppe

Erwachsene Personen mit einer psychischen Beeinträchtigung aus dem Kanton Freiburg (ausserkantonale Klienten bei sichergestellter Finanzierung). Die Umgangssprache an den Wohn- und Arbeitsplätzen ist deutsch.

Leistungsangebot

Wohnen

Wir bieten Wohnplätze an drei Standorten. Ziel der Begleitung durch applico ist die grösstmögliche Selbständigkeit bei der Bewältigung des Alltags und die Teilhabe und Selbstbestimmung der Bewohner/-innen. Die Wohngemeinschaften sind je nach Bedarf ein langfristiges Zuhause oder ein vorübergehendes Übungsfeld auf dem Weg in eine eigene Wohnung.

Wohnen Plaffeien bietet eine Begleitung durch das Fachpersonal rund um die Uhr, auch in der Nacht, mit integrierter Beschäftigung in einem grossen Haus mit Umschwung.

Wohnen Schmitten und Murten bieten eine teilbetreute Wohnform, die Begleitung durch das Fachpersonal ist werktags von 06.30 Uhr bis 08.30 Uhr sowie von 14 Uhr bis 20 Uhr und an Wochenenden gewährleistet. In der Nacht besteht ein Pikettdienst.

Es besteht zudem das Angebot **der Wohnbegleitung** als Unterstützung beim selbständigen Leben in der eigenen Wohnung und bei der Teilhabe am sozialen Leben. Es handelt sich um lebenspraktische Unterstützung im Alltag. Es steht zudem ein **applico-Studio** (Aussenwohnung) zur Verfügung zur Vorbereitung auf ein Leben in der eigenen Wohnung.

Arbeiten

Atelier Murten und Schmitten: Wir stellen an den beiden Standorten Schmitten und Murten geschützte Arbeitsplätze zur Verfügung. In diesen beiden Ateliers soll ein Arbeitsplatz in einer möglichst druck- und stressfreien Umgebung angeboten werden. Die Arbeiten werden den Möglichkeiten und den Ressourcen der Mitarbeitenden angepasst und Kompetenzen gezielt gefördert. Es wird zur IV-Rente hinzu eine kleine Lohnentschädigung entrichtet.

Die Arbeiten in den Ateliers sind vielfältig in den Bereichen: Montage und Konfektion, Druck und Mailingcenter, Lagerverwaltung und Lieferservice, Bügelservice, Umgebungsarbeiten, Herstellung von Eigenprodukten aus Holz, Ton und Karten.

Wir bieten zudem ein **Jobcoaching** und unterstützen unsere Mitarbeitenden wie auch externe Interessierte bei Arbeitsversuchen, Praktika und Teilzeitanstellungen bei externen Arbeitgebern.

Aufnahme-/Eintrittsverfahren

Bei Interesse an einem Angebot von applico können Sie Kontakt mit der Co-Geschäftsleitung aufnehmen oder Sie schicken uns die ausgefüllte Voranmeldung (Formular unter www.applico.ch). Sie werden danach zu einem Gespräch und einer Besichtigung eingeladen. Das weitere Vorgehen wird an diesem Gespräch miteinander festgelegt.

Kontakt

Stiftung Applico

Co-Geschäftsleitung: Michael Perler und Sabine Felder
Bahnhofstr. 45
Postfach 42
3185 Schmitten
Tel. 026 496 05 40
Mail: leitung@applico.ch
Homepage: www.applico.ch

Kontaktperson:

Wohnen Plaffeien: Martin Fahrni 026/419 00 10 martin.fahrni@applico.ch

Wohnen Murten und Schmitten: Nadine Gertsch 026/492 03 70 nadine.gertsch@applico.ch

Atelier Schmitten: Oliver Bühler 026/496 05 40 oliver.buehrer@applico.ch

Atelier Murten: Lucio Crivellotto 026 672 13 50 lucio.crivellotto@applico.ch

Wohnbegleitung: Nicole Gasser 077 416 66 95 nicole.gasser@applico.ch

Kontaktperson Bedarfsabklärung:

Rita Blanchard, 026/496 05 40, rita.blanchard@applico.ch

Vanessa Brügger, 026/496 05 40, vanessa.bruegger@applico.ch

Association L'Arche Fribourg

Institution

L'Arche Fribourg est membre de la fédération internationale de L'Arche. Reconnue d'utilité publique, elle fait partie du réseau des institutions spécialisées du canton de Fribourg. Elle regroupe trois foyers situés au centre de Fribourg. Une trentaine de personnes, dont la moitié ayant une déficience intellectuelle, y partagent une vie simple et fraternelle.

Personnes accueillies

L'Arche Fribourg dispose de 15 places résidentielles et d'une Unité d'Accueil Temporaire (UAT) pour l'accueil de personnes adultes avec une déficience intellectuelle.

Mission, philosophie et valeurs

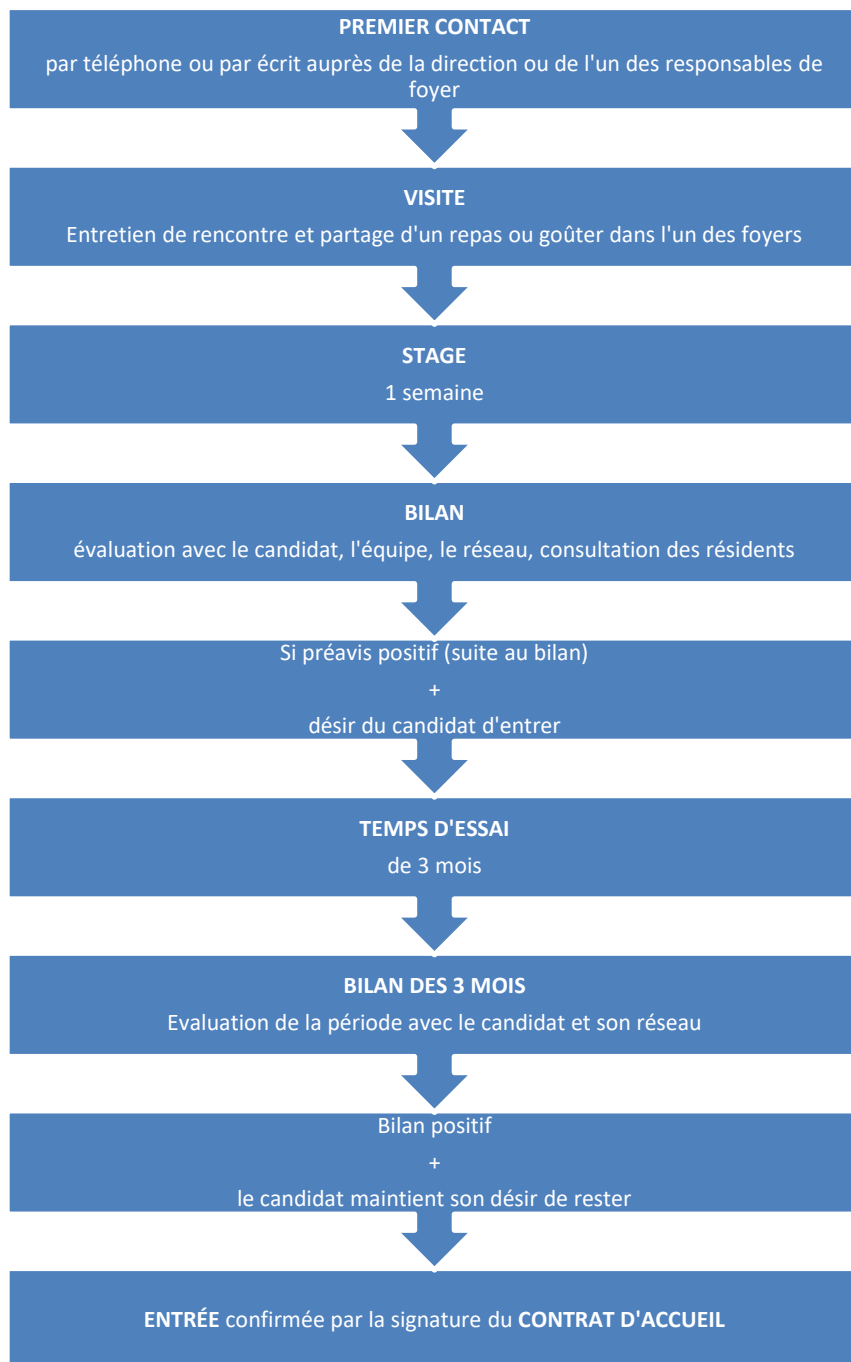
L'institution offre un cadre de vie où chacun peut trouver un chez-soi chaleureux, stimulant et sécurisant. Les personnes accueillies sont accompagnées dans leur quotidien par une équipe d'éducateurs sociaux et de bénévoles qui veillent à leur bien-être physique et psychique, les soutiennent dans le développement de leurs capacités, de leur autonomie et de leurs dons. L'Arche Fribourg est fondée sur des valeurs chrétiennes.

Offre de prestations

Domaine résidentiel

Foyer	Descriptif	Adresse et contact
La Grotte	Ce foyer existe depuis 1983 et dispose de 6 places pour l'accueil de personnes avec une déficience intellectuelle.	Av. Jean-Gambach 28 1700 Fribourg
Béthanie	Fondé en 1995, ce foyer dispose de 6 places pour l'accueil de personnes avec une déficience intellectuelle.	Av. Moléson 4 1700 Fribourg
Le Grain de Sel	Ce troisième foyer a ouvert ses portes en 2000. Il est de taille plus petite et peut accueillir 3 personnes avec une déficience intellectuelle.	Av. Jean-Gambach 8 1700 Fribourg

Démarche d'admission



Contact

Personne de contact procédure indication :

Emilie Dell'Eva, 076/829.09.90, foyer-bethanie@arche-fribourg.ch

Myriam Martinez Piller, 026/323.15.85, direction@arche-fribourg.ch,

Arche Fribourg, Av. Jean-Gambach 28, 1700 Fribourg, 026/323.15.85, www.arche-fribourg.ch

Fondation La Belle Etoile

Institution

La Fondation La Belle Etoile a été créée en 1993. Elle œuvre en faveur de personnes adultes en situation de handicap mental de la région de la Veveyse et des environs.

Personnes accueillies

Conditions d'admission :

- Âgé de 18 ans ;
- Au bénéfice d'une rente AI ou d'une autorisation du SPS ;
- Intérêt pour le travail en atelier ;
- Handicap mental estimé de léger à sévère avec ou sans troubles psychiques associés ;
- Mobilité et autonomie minimale requise.

Mission, philosophie et valeurs

La Belle Etoile offre des places de travail aux personnes en situation de handicap mental ainsi qu'une structure résidentielle. Elle les accompagne dans un projet de vie stimulant et épanouissant, contribue à leur intégration dans la société. Elle soutient et, si nécessaire, supplée l'aide de l'entourage familial.

Offre de prestations

Domaine résidentiel

Le Foyer avec accompagnement éducatif, est ouvert 365 jours par an. Il accueille en priorité les employés des ateliers de La Belle Etoile, de manière temporaire ou permanente. **Le Foyer se compose de 2 groupes de vie distincts de 8 chambres individuelles et 1 chambre pour les accueils d'urgence chacun**, d'espaces personnels et communs. Un groupe sans occupation pour les travailleurs et un groupe avec occupation pour les personnes qui réduisent leur activité professionnelle ou entrent en retraite. L'environnement est adapté aux situations de handicap. Les résidents participent aux tâches du quotidien et à l'entretien des chambres. Des loisirs individuels ou collectifs sont organisés (sorties, camps, vacances individuelles). Le retour dans les familles, durant les congés et vacances, peut avoir lieu selon les souhaits et les possibilités.

La Belle Etoile offre également **8 places dans des appartements supervisés**. Elle propose aussi une prestation d'accompagnement ambulatoire au domicile de la personne en situation de handicap.

Domaine occupationnel

La Belle Etoile offre **un atelier protégé** à caractère productif et occupationnel. Il se compose **de 5 unités de 6 à 9 employés** + participation à l'intendance. L'environnement est adapté aux situations de handicap. L'entreprise se veut comme un lieu de développement et d'ouverture au monde. Le travail y est pensé comme une occupation lucrative et le produit du travail comme une reconnaissance sociale.

En partenariat avec des entreprises de Châtel-St-Denis, il est possible de travailler en Job Coaching pour les personnes des ateliers qui souhaitent s'intégrer progressivement en économie libre. Un accompagnement socio-professionnel soutient l'entreprise partenaire et l'employé en situation de handicap tout au long de la collaboration.

Les ateliers proposent notamment des

- Produits artisanaux (terre, bois, cuisine, décoration) en vente via le site www.belle-etoile.ch ou en boutique sur place ;
- Produits industriels : assemblage, montage, conditionnement ;
- Produits de services : cuisine, entretien général ;
- Activités de développement : piscine, thérapie équestre, visite à la ferme, gym douce, formation continue spécialisée, animation.

Démarche d'admission

Prendre contact avec l'administration

Contact

Administration, La Belle Etoile Etablissement socioprofessionnel,
Rte de Montreux 46-48,
1618 Châtel-St-Denis,
Tél. 021 948 30 40,
mail@belle-etoile.ch

Personnes de contact procédure indication :

Rosa Perroud, directrice, 021/948.30.40, rosa.perroud@belle-etoile.ch
Deschenaux Christine, 021/948.30.40, christine.deschenaux@belle-etoile.ch

Fondation Centre d'intégration socio-professionnelle - CIS

Institution

CIS, Centre d'intégration socioprofessionnelle, Fribourg

Le CIS, entreprise sociale, est actif dans :

- l'insertion professionnelle et sociale pour permettre à chacun de participer dans la mesure de ses potentialités à la société
- la réinsertion professionnelle pour favoriser le retour au 1er marché de l'emploi.

Passerelle entre le social et l'économie : en tant qu'acteur important dans le domaine de la réinsertion, nous nous engageons pour aider des personnes en difficulté à rebondir et retrouver une vie professionnelle épanouissante. Nous les soutenons dans leur démarche de développement, dans un environnement proche du premier marché du travail.

Personnes accueillies

Le CIS a pour mandat d'accueillir des personnes atteintes de handicaps sur le plan physique, sensoriel ou psychique, âgées de 18 à 65 ans, de sexe masculin ou féminin, et de langue française ou allemande.

Les personnes adultes au bénéfice d'une rente AI peuvent travailler dans différents domaines d'activités en fonction de leurs souhaits et de leurs capacités.

Soucieux de la santé et du bien-être de nos employé-e-s, nous leur donnons accès à des ateliers de sport et bien-être au sein de l'espace santé Alto ouvert à toutes et tous. De plus, nos employé-e-s bénéficient également d'une offre culinaire équilibrée, à tarif préférentiel, au sein de notre restaurant le Voisin.

Mission, philosophie et valeurs

Le CIS offre des places de travail adaptées aux personnes bénéficiant d'une rente AI qui souhaitent rester intégrées dans le monde du travail, sans pouvoir assumer un poste en entreprise

Nos engagements:

- Exercer un rôle social et formatif dans une entreprise aux impératifs économiques
- Pratiquer un management cohérent et responsable, adapté aux spécificités des personnes que nous encadrons.

Nos valeurs:

Le respect, la créativité, la responsabilité et le bien-être sont nos valeurs cardinales. Elles nous conduisent à respecter les personnes dans leur globalité et à travailler dans un esprit de partenariat afin de trouver des solutions adéquates pour celles-ci et pour notre clientèle.

Offre de prestations

Domaines professionnels (type de prestations, nombre des places, sites)

Le CIS offre des places de travail adaptées dans une large palette de domaines d'activités tels que :

- Conditionnement

- Assemblages techniques
- Logistique
- Administration et bureautique
- Facility Services
- Restauration et hôtellerie
- Micro-buanderie

sur différents sites du Grand Fribourg.

Les candidat-e-s sont invité-e-s à faire un **stage** initial pour identifier leurs aptitudes, leurs connaissances et leurs intérêts professionnels. Il est ensuite possible de définir quelle activité convient le mieux à la personne.

La **durée de travail** est de 39 heures par semaine. L'horaire est variable. Le travail à temps partiel est possible, le taux d'activité minimal est de 50%.

La rémunération est fixée en fonction des exigences de la place adaptée, ainsi qu'aux capacités de l'employé-e.

L'encadrement est assuré par des maître-sse-s socioprofessionnel-le-s expérimenté-e-s.

Des entretiens périodiques permettent de faire le point sur le travail de chacun-e et de fixer des objectifs individuels de développement et de progrès.

Le CIS offre également des possibilités de **formation** (ex. AFP Employé-e en intendance, CFC Gestionnaire en intendance, AFP Assistant de bureau, CFC employé-e de commerce)

Démarche d'admission

1. La personne intéressée prend contact avec le CIS par téléphone ou par e-mail.
2. Un premier entretien ainsi qu'une visite du secteur, selon l'intérêt porté, sont organisés.
3. Un stage initial de 3 ou 4 semaines est mis en place.
4. Au terme de ce stage, un bilan final est effectué qui déterminera l'éventuelle future collaboration.

Contact

CIS Centre d'intégration socioprofessionnelle

Département RH

Route des Daillettes 1 - 1700 Fribourg

Tél. 026 426 02 11

RH@cisf.ch

www.cisf.ch

Personne de contact procédure indication :

Natacha Aeby, 026 426 02 22, natacha.aeby@cisf.ch

Fondation Clos Fleuri

Fondation

Sous la dénomination « Fondation Clos Fleuri » a été constituée par acte authentique du 6 avril 1979 une Fondation au sens des articles 80 ss du code civil. Le siège de la Fondation est à Bulle.

A but non lucratif, la Fondation est le support juridique d'une Institution spécialisée composée de trois secteurs qui offrent des prestations résidentielles d'hébergement, d'occupation ou de travail, à des personnes majeures présentant principalement des troubles du développement intellectuel et rencontrant des situations de handicap. Elle contribue ainsi à promouvoir leur autodétermination, leur autonomie ainsi que leur participation à la société.

L'institution est composée de 3 secteurs : Ecole, Ateliers, Résidences

Population

Le public cible de l'institution des Personnes ayant des troubles du développement intellectuel. Ainsi, les critères d'admission¹ des Bénéficiaires des prestations² et des services³ proposés par l'institution sont les suivants :

- présenter des troubles du développement intellectuel et rencontrer des situations de handicap ;
- être au bénéfice d'une rente de l'Assurance Invalidité (AI) ou d'une autorisation du SPS ;
- s'exprimer et comprendre le français, ou en faire son apprentissage ;
- être majeur ;
- être stabilisé (addictions, troubles psychiques, etc.) ;
- avoir les aptitudes nécessaires à la cohabitation avec des pairs ;
- avoir un comportement adapté aux exigences d'un milieu ouvert.

Les critères suivants s'ajoutent aux critères susmentionnés pour les Ateliers :

- effectuer un horaire minimum (pour les ateliers de production et d'intégration : 20 heures/semaine sont recommandée⁴ pour les ateliers occupationnels : 15 heures/semaine⁵);
- être autonome dans la gestion des habitudes de vie liées aux soins personnels, aux déplacements et à la nutrition (critère s'appliquant aux ateliers de production et d'intégration).

Dans tous les cas, l'institution propose ses prestations et services à chaque Bénéficiaire répondant à ces critères, sans distinction d'origine nationale ou sociale, de couleur de peau, de sexe, de religion, d'opinion, ni de fortune. Les Personnes accompagnées peuvent être au bénéfice d'une mesure de

¹ Les critères présentés ici sont ceux des Ateliers.

² Une prestation est une mesure de soutien offerte en institution ou de manière ambulatoire, permettant à la Personne accompagnée de réaliser ses habitudes de vie ; c'est ce qui est fait avec elle.

³ Un service est une mesure compensatoire mise en place pour pallier les limites rencontrées par la Personne accompagnée ; c'est ce qui est fait pour elle et non pas avec elle.

⁴ Ce pourcentage pourrait être revu au cas par cas (une diminution est également possible).

⁵ *Op. cité.*

curatelle. Du moment que les critères énoncés ci-dessus sont remplis, les Personnes peuvent en outre présenter des problématiques associées⁶, telles que :

- des troubles sensoriels (audition, vision, toucher, olfaction, gustation) ;
- des troubles moteurs (motricité globale, motricité fine, coordination motrice) ;
- des troubles de la santé physique (diabète, maladies cardiovasculaires, surpoids, etc.) ;
- des troubles de la santé mentale (dépression, troubles anxieux, troubles du sommeil, trouble de l'humeur, trouble du déficit de l'attention avec/ou sans hyperactivité [TDAH], schizophrénie, démences, etc.) ;
- des troubles du spectre de l'autisme ;
- des comportements-défis (automutilations, agressions physiques ou verbales, stéréotypies) ;
- l'épilepsie.

Valeurs

Trois valeurs sont reconnues comme centrales :

- Liberté : Possibilité de participer aux échanges qui aboutissent à un choix collectif de règles (≠ caprice).
- Entraide : Aide entre pairs, la réciprocité, la solidarité.
- Vivre ensemble : Respect mutuel, l'acceptation de la pluralité des opinions, des interactions dans l'ouverture et la coopération.

Ateliers

Mission

Les Ateliers ont pour mission de proposer aux Personnes présentant des troubles du développement intellectuel et rencontrant des situations de handicap des emplois valorisants et adaptés à leurs aptitudes.

Ils permettent aux Employés d'accroître leurs aptitudes, par le biais de la formation, de la production et de la dispensation de services. Ils favorisent ainsi le développement d'une solide identité professionnelle. Ils soutiennent et favorisent le développement de relations professionnelles entre l'Employé et le tissu économique de la région.

Les Ateliers ont pour mission d'offrir, sur le modèle de l'économie libre, un environnement professionnel valorisant et adapté aux capacités et aux besoins de personnes adultes en situation de handicap (déficience intellectuelle). Ils permettent aux employés en fonction de leurs aptitudes de développer, par le biais de la formation ou de la production des compétences professionnelles et sociales ainsi que l'acquisition d'une identité de travailleur. Ils offrent, dans le respect des capacités de chacun, un accompagnement qui contribue à l'autonomie, au bien-être et à l'équilibre psychique et physique.

⁶ Il est important de souligner que nous ne pouvons accueillir des Personnes avec des problématiques associées dans la mesure où elles ne demandent pas de compétences spécifiques d'accompagnement. L'institution est avant toute chose « généraliste » qui n'offre pas de structure spécialisée dans des troubles spécifiques.

Capacité d'accueil

Places en job coaching et en entreprise	Activités destinées à favoriser l'inclusion des bénéficiaires par l'immersion dans l'économie privée en collaboration avec les professionnels de la branche (COOP, restauration, services généraux), sans la présence systématique du maître d'atelier
Places en ateliers de production adaptée	Ateliers type « artisanat » et « multiservice » : les emplois nécessitent de bonnes aptitudes dans les activités manuelles. Leurs modes opératoires souvent répétitifs restent néanmoins adaptés aux aptitudes des Bénéficiaires. En termes de rendement, leurs exigences sont, d'une manière générale, relativement mesurées. L'institution propose des activités de poterie, tissage, biscuiterie et décoration, et également des activités de sous-traitance en fonction des commandes confiées par des mandataires externes. Ateliers type « technique » : activités liées au bois et à la peinture, ces ateliers proposent différents postes de travail qui requièrent une résistance et de l'endurance physique. Ces emplois exigent un niveau d'autonomie suffisant pour être en mesure d'exécuter seul et en toute sécurité certaines tâches nécessitent en outre des compétences sociales afin d'assurer le service à la clientèle. Ils permettent aux Bénéficiaires de développer des aptitudes techniques et sociales.
Places en atelier occupationnel	Une prestation de type « occupationnel » est offerte dans deux ateliers, à savoir le « Bourgo » et la « ferme pédagogique » en synergies. Activités destinées à développer ou maintenir les aptitudes professionnelles de base pour des personnes ayant besoin d'un accompagnement soutenu tout au long de la journée ; les activités évoluent en fonction des personnes accueillies.

Résidences

Mission

Les Résidences ont pour mission d'accueillir en milieu résidentiel des Personnes adultes présentant des troubles du développement intellectuel et rencontrant des situations de handicap. Elles ont également pour mission d'accueillir des Personnes (externes et internes) en journée.

La mission est aussi de considérer le Résident comme un partenaire, sujet de droit, avec qui les collaborateurs des Résidences se joignent, pour aller où la Personne va, en même temps qu'elle.

Capacité d'accueil

Résidence éducative (home sans occupation)	4 groupes de vie	Cette prestation s'adresse aux Personnes ayant un niveau d'autonomie et d'indépendance leur permettant de participer aux activités de la vie quotidienne et d'exercer une activité professionnelle, à temps partiel ou à plein temps. Pour les Personnes travaillant à temps partiel une synergie d'accompagnement existe avec le centre de jour.
Résidence médico-éducative (home avec occupation)	3 groupes de vie	Cette prestation s'adresse aux Personnes qui nécessitent un accompagnement important et soutenu dans la réalisation de la plupart de leurs habitudes de vie. Elles bénéficient de soutiens

		spécifiques en lien avec leurs soins personnels et de santé. Les Résidents ont la possibilité de travailler à temps plein ou temps partiel.
Appartement communautaire Colombettes à Vuadens <i>Logement décentralisé à la campagne</i>		Cette prestation s'adresse aux Personnes qui ont suffisamment développé leur autonomie et souhaitent s'affranchir progressivement du milieu institutionnel. Ainsi, cet appartement communautaire, à la campagne, donne la possibilité aux Personnes d'intégrer progressivement la société locale et d'y utiliser davantage les ressources communautaires. Pour les Personnes travaillant à temps partiel une synergie d'accompagnement existe avec le centre de jour.
Appartement communautaire La Toula à Bulle <i>Logement décentralisé en ville</i>	2 appartements	Cette prestation s'adresse aux Personnes qui ont suffisamment développé leur autonomie et souhaitent s'affranchir progressivement du milieu institutionnel. Ainsi, ces appartements communautaires, en ville, donnent la possibilité aux Personnes d'intégrer progressivement la société locale et d'y utiliser davantage les ressources communautaires. Pour les Personnes travaillant à temps partiel une synergie d'accompagnement existe avec le centre de jour.
Centre de jour	pour des Personnes externes⁷	Cette prestation s'adresse aux Personnes externes à l'institution ainsi qu'aux habitants du home sans occupation et des appartements communautaires. Elle accueille et accompagne des Personnes qui, ne travaillant pas à temps complet, souhaitent participer en journée à des activités structurées. Celles-ci sont organisées de manière à développer l'autodétermination du Bénéficiaire, son autonomie et sa participation à la société. Le Centre de jour offre une permanence au sein du home sans occupation, notamment pour les Personnes en arrêt maladie ou accident.
Accueil temporaire	2 chambres	Cette prestation s'adresse aux Personnes externes accueillies de manière ponctuelle en lien avec l'état de santé, lors d'une demande de soutien aux proches aidant ou dans le but d'une future intégration en milieu résidentiel.

⁷ En plus de l'accueil des Personnes internes

Démarche d'admission

- Après le premier contact, une visite des ateliers ou des résidences est organisée, suivi d'un entretien.
- D'entente entre les parties, un stage peut être organisé en fonction des disponibilités, une évaluation à la fin du stage permet de définir la suite à donner au projet, en cas d'intérêt une demande d'admission nous est transmise par la Personne concernée ou son représentant légal.
- Une procédure d'indication est rédigée en collaboration avec le Bénéficiaire ou le représentant légal, et transmis au Service de la Prévoyance Sociale pour validation.
- Une date d'accueil (résidences) ou d'engagement (ateliers) est définie d'un commun accord selon les disponibilités de l'institution.

Administration générale :

Fondation Clos-Fleuri, Rue de Vevey 230, CP 504, 1630 Bulle, Tél. 026 919 60 30, www.clos-fleuri.ch

Personne de contact procédure indication :

Résidences Cédric Leitenberg cedric.leitenberg@clos-fleuri.ch,
 Alexandrina Mendes alexandrina.mendes@clos-fleuri.ch

Ateliers Pierre Fracheboud pierre.fracheboud@clos-fleuri.ch,

Information complémentaire :

infri'guide <https://www.infri.ch/infriguide/>

Fondation L'Estampille

Institution

Fondation l'estampille, Route Saint-Nicolas-de-Flüe 16, 1700 FRIBOURG

Personnes accueillies

Personnes de langue française, au bénéfice d'une rente, d'une prestation AI ou d'une invalidité reconnue par l'AI, ayant des difficultés psychiques avec parfois un autre handicap associé.

Mission, philosophie et valeurs

L'estampille offre un cadre de travail professionnel et bienveillant, adapté aux diverses difficultés de nos collaborateurs. Nous mettons tout en œuvre afin de permettre à nos collaborateurs de trouver une activité professionnelle correspondant à leurs compétences et à leur santé. La reconnaissance du travail, une participation à la société, et le sentiment d'appartenance sont des facteurs essentiels à la réussite d'une collaboration durable et mutuellement bénéfique. L'estampille offre par ailleurs une grande flexibilité au niveau des horaires de travail et du taux d'activité.

Les projets d'intégration socioprofessionnelle sont individualisés, ce qui permet de favoriser par exemple un réentraînement au travail ou de préparer une personne à l'activité en atelier protégé. Nos collaborateurs retrouvent le sens des responsabilités et une dignité réaffirmée dans la réalisation des commandes de clients privés et d'entreprises au sein de nos divers ateliers. La pluridisciplinarité de notre équipe d'encadrement et la collaboration avec le réseau social et institutionnel du canton de Fribourg garantissent un accompagnement de qualité.

Offre de prestations

Ateliers de production avec quelques places orientées « intégration au travail » :

Ebénisterie : Conception de mobilier sur mesure et en petite série, restauration de meubles, peinture et impression sur bois, pyrogravure.

Menuiserie : Caisserie sur mesure, fabrication de palette perdue, bois de feu, fabrication de mobilier simple et d'accessoires en bois sur mesure, entretiens et réparations d'éléments en bois.

Conditionnement/sous-traitance : Adressage, étiquetage, pliage, comptage, mise sous plis, conditionnement divers, fabrication d'allume-feu (K-lumet), transports divers, nettoyage et entretien de locaux.

Atelier intégré : Atelier intégré dans les locaux d'un client dans le domaine de l'horlogerie. Tous types de conditionnements de pièces de rechange et diverses tâches de sous-traitance.

Cafétéria : Service des pauses du matin et de l'après-midi ainsi que des repas de midi. Confection de plats simples et d'un peu de pâtisserie. Entretien des locaux, et quelques activités de buanderie.

Apostrophe : Cet atelier de transition orienté « développement personnel » propose son soutien aux personnes les plus fragilisées. La mission principale de l'atelier apostrophe est de permettre une préparation ou une reprise progressive d'une activité de production, ceci en maintenant et en améliorant les compétences favorisant l'autonomie, les habilités et les aptitudes, tout en valorisant le potentiel de chaque personne.

Démarche d'admission

Une rencontre est organisée par le service social sur demande téléphonique ou par mail.

Selon la demande de la personne et de la disponibilité des ateliers, un stage est planifié (entre 2 et 3 mois) suivi d'un bilan et d'un engagement.

Contact

Administration, Fondation l'estampille, Route Saint-Nicolas-de-Flüe 16, 1700 Fribourg,
026 425 88 57, www.atelierlestampille.ch

Personnes de contact procédure indication :

Catherine Fleury	026 425 88 51	catherine.fleury@lestampille.ch
Responsable service social	077 413 70 17	
Stéphane Renz	026 425 88 50	stephane.renz@lestampille.ch
Directeur	079 474 97 65	

Fondation Ateliers, Résidences Adultes - FARA

Institution

FARA (Fondation Ateliers Résidences Adultes) est une institution et une entreprise sociale à but non lucratif présente depuis 1961 en ville de Fribourg et érigée en fondation de droit privé en 2006.

Avec des personnes en situation de handicap présentant une déficience intellectuelle, FARA développe des activités professionnelles et exploite des ateliers offrant une variété d'emplois adaptés. Avec leur complicité FARA gère et anime des lieux d'habitation accompagnée et un centre de jour.

Personnes accueillies

FARA accueille des personnes adultes et des jeunes adultes présentant une déficience intellectuelle.

Mission, philosophie et valeurs

FARA a pour mission de cultiver des environnements de vie et d'activités correspondants aux aspirations et au projet de vie d'adultes et de jeunes adultes. Avec un accompagnement biopsychosocial individualisé, nous favorisons l'autodétermination et soutenons la participation sociale de la personne.

Offre de prestations

Domaine résidentiel

Dans le but de permettre à chacune et chacun de résider dans le lieu convenant à son projet de vie et à ses aspirations ainsi qu'à ses capacités et facultés d'autonomisation FARA met à disposition 7 lieux d'habitat accompagné différents.

Home sans occupation

Trois foyers de 8 places chacun offrent cette prestation d'habitat animé et géré par une équipe éducative spécifique qui, avec un accompagnement et un soutien appuyé dans les domaines de la vie quotidienne, veille au développement et au bien-être de chacune et chacun.

Logement décentralisé

Quatre structures, composées d'un ou de plusieurs appartements, offrent une prestation d'habitat accompagné à destination de personnes dont l'autonomie permet un accompagnement et un soutien léger. Chaque structure, avec son équipe éducative, propose des formes d'accompagnement adapté aux compétences, aux facultés et aux besoins spécifiques de chacune et chacun.

Deux places en **Unité d'Accueil Temporaire (UAT)** permettent d'accueillir ponctuellement une personne pour un temps déterminé, pour un soutien de proches aidants par exemple.

Le Suivi à domicile est une prestation qui permet à la personne de résider dans son propre lieu de vie tout en étant accompagnée et stimulée dans ses capacités et facultés d'autonomisation. **Les places de Suivi à domicile sont créées en fonction de la demande.**

Les prestations du domaine résidentiel :

- Stimulation des capacités et des facultés de la personne pour le maintien et le développement de la réalisation des habitudes de vie
- Renforcement et augmentation des compétences au travers d'activités variées (loisirs, culture, vacances, etc.) dans un contexte de participation sociale valorisant
- Encadrement éducatif soutenant l'autodétermination et favorisant l'autonomisation de la personne
- Collaboration avec la famille et les partenaires dans une perspective systémique afin de trouver les solutions en commun
- Service de transport adapté possible entre le lieu du domicile et le lieu de travail ou d'activité
- Activités professionnelles et/ou occupationnelles possibles, dans nos ateliers ou notre centre de jour
- Un accompagnement spirituel possible
- Un encadrement possible par des médecins ou des services médico-sociaux externes

Domaine occupationnel

FARA a l'ambition de donner la possibilité à chacune et chacun d'entreprendre dans un contexte professionnel, ainsi que de maintenir, d'activer et de renforcer ses compétences dans un environnement adapté et socialement valorisant. Trois types d'activités différents sont proposés en fonction des besoins, des compétences et de l'aspiration de la personne.

Atelier de production

Dix ateliers de 8 places chacun développent des activités artisanales et de la sous-traitance industrielle. Nos employés-artisans, accompagnés par des maîtres socio-professionnels, réalisent et signent des produits de manufacture 100% SWISS HAND MADE dans les domaines suivants : La céramique haute cuisson, le tissage et la création d'articles en tissu, le cuir, le bois et la rénovation de meubles, le papier artisanal, les bougies et le savon, le design graphique, le cannage de chaise et de mobilier en rotin, les produits de bouche tels que confitures, biscuits, sauces et plats pré cuisinés. Les ateliers de sous-traitance et de service s'activent à fournir des prestations de manutention pour des entreprises renommées de la région et effectuent les travaux d'entretien et de conciergerie de nos locaux

Atelier d'occupation

Trois ateliers de 8 places chacun dont les employé-e-s s'activent dans des tâches créatives stimulant leurs capacités et leurs facultés dans un contexte artisanal. La diversification des activités et des rythmes durant la journée, permet l'offre de places de travail adapté aux besoins des personnes assurant la continuité et le développement de leur acquis.

Centre de jour

Le Centre de jour accueille des personnes qui, pour des motifs de santé et/ou d'âge (impossibilité momentanée ou durable de tenir un emploi adapté, préretraite ou retraite, ...) doivent bénéficier de prestations de longue ou de courte durée. L'accompagnement individualisé s'organise autour de la vie quotidienne au travers de différentes activités : créativité, jeux, détente, musique, cuisine, promenade, café en ville, temps de parole et d'écoute, etc.

Les prestations du domaine occupationnel :

- Encadrement socioprofessionnel favorisant l'activation, le renforcement et l'acquisition de compétences professionnalisantes et/ou la continuité et le développement des acquis
- Collaboration avec la famille et les partenaires dans une perspective systémique afin de trouver les solutions en commun
- Rémunération selon un barème clair (pas de rémunération au Centre de jour)
- Service de repas de midi
- Activités sportives, de détente de type Snoezelen et de loisirs adaptés
- Service de transport adapté possible entre le lieu de travail ou d'activité et le domicile
- Habitat accompagné possible dans l'une de nos résidences ou avec notre suivi à domicile

Démarche d'admission

- Contact par la personne en situation de handicap ou par une personne de son réseau
- Rencontre d'admission avec la personne et son réseau pour déterminer en commun les possibilités entre la demande de la personne et les offres de prestations de FARA
- Stage d'essai de 3 semaines dans la structure désirée
- Bilan du stage d'essai avec la personne et son réseau
- Entrée dans la structure correspondant au projet de la personne

Contact

Administration, FARA, Route des Bonnesfontaines 3, 1700 Fribourg, Tél. 026 460 32 00

www.fara.ch

Personne de contact procédure indication :

Damien Gillard, Responsable RH Usagers, 026/460.32.03, d.gillard@fara.ch,

FARA, Route des Bonnesfontaines 3, 1700 Fribourg

Fondation FAH-SEB (fr./dt.)

Institution

Fondation Fribourgeoise en faveur des personnes en situation de handicap mental et IMC adultes
Freiburgerische Stiftung für geistig behinderte und cerebral gelähmte erwachsene Personen

Offre de prestations/Leistungsangebot

Home avec occupation

La Fondation fribourgeoise en faveur des personnes en situation de handicap mental et IMC adultes est composée de 2 grands foyers et deux villas. Les 4 lieux de vie sont étroitement intégrés dans des zones résidentielles :

1. **Le foyer « La Colombière »** fondé en 1984 à Givisiez. Le foyer est situé à Misery depuis 2001 et se compose de 6 pavillons et un Centre de jour Archipel.
2. **Le home « Linde »** à Tinterin. Cette structure est composée de 6 pavillons pouvant accueillir des résidents en internat et un Centre de jour Arc-en-Ciel.
3. Rattachée au home Linde, la **Villa Linde** s'est ouverte à Ependes en 1998 et accueille des personnes en internat.
4. Depuis l'été 2013, la **Villa Lavande** a ouvert ses portes à Belfaux. Cette structure accueille des personnes en internat.

La Fondation accueille des personnes adultes, hommes et femmes, en priorité du canton de Fribourg. Le foyer la Colombière est essentiellement francophone. Au home Linde, à la villa Lavande et à la villa Linde, on parle le français et l'allemand.

Heim mit Beschäftigung

Die freiburgische Stiftung für geistig behinderte Erwachsene und Cerebralgelähmte verfügt über zwei Hauptstrukturen, ergänzt durch zwei Villen in naheliegenden Wohngebieten. Die vier Gebäude sind in Wohnzonen integriert:

1. **Das Foyer « La Colombière »** wurde 1984 in Givisiez gegründet. Es befindet sich seit 2001 in Misery und setzt sich aus sechs Pavillons zusammen. Dazu gehört auch die Tagesstätte Archipel.
2. **Das Heim « Linde »** in Tentlingen setzt sich aus sechs Pavillons zusammen, welche Menschen mit Behinderungen stationär aufnehmen. Dazu gehört auch die Tagesstätte Arc-en-Ciel.
3. Die **Villa Linde**, welche zum Heim Linde gehört, besteht seit 1998 und befindet sich in Ependes. Die Villa nimmt Menschen mit Behinderungen stationär auf.
4. Im Jahre 2013 hat die **Villa Lavande** seine Türen in Belfaux geöffnet. Auch hier werden Menschen mit Behinderungen stationär aufgenommen.

Die Stiftung nimmt erwachsene Personen, Frauen und Männer, aus dem Kanton Freiburg auf. Im Foyer La Colombière wird vor allem Französisch gesprochen. Im Heim Linde, in der Villa Lavande und in der Villa Linde wird Deutsch und Französisch gesprochen.

Centre de jour à Misery

Le centre de jour « Archipel » existe sur le site de la Colombière à Misery depuis 2012 et accueille des personnes en externat.

Centre de jour à Tenterin

Le centre de jour « Arc-en-ciel » existe sur le site du Heim Linde depuis 2020 et accueille des personnes en externat.

Tagesstätte in Misery

2012 wurde im Foyer La Colombière in Misery die Tagesstätte "Archipel" eröffnet, welche Menschen mit Behinderungen tagsüber aufnimmt.

Tagesstätte in Tentlingen

2021 wurde im Heim Linde in Tentlingen die Tagesstätte "Arc-en-ciel" eröffnet, welche Menschen mit Behinderungen tagsüber aufnimmt.

Mission / Auftrag

La Fondation fribourgeoise FAH-SEB a pour mission d'accueillir, d'héberger, d'accompagner et d'occuper des personnes adultes en situation de handicap mental et/ou infirmes moteur cérébral (IMC).

Afin d'accomplir au mieux leur mission, les homes et ateliers de la FAH s'engagent sur les points suivants :

- offrir un lieu de vie, un « chez-soi »
- offrir un accompagnement le plus personnalisé possible qui privilégie l'autodétermination et l'inclusion du résidant dans la société
- valoriser les résidents par
 - o le développement de nouvelles compétences dans les actes quotidiens (en interne)
 - o le développement d'un rôle actif dans le monde professionnel sans contrainte de résultats (partenariat)
 - o encourager la compréhension mutuelle et le respect d'autrui par des échanges et contacts réguliers hors institution (visites, rencontres, sorties, camps, célébrations religieuses, marches, etc.)
- préserver la santé du résidant dans un cadre de vie sécurisant
- une collaboration constante entre l'institution, la famille, le corps médical et les répondants légaux

Die freiburgische Stiftung FAH-SEB hat die Aufgabe Personen die geistig oder/und cerebral behindert sind aufzunehmen, zu beherbergen, zu pflegen und zu beschäftigen.

Um diese Aufgabe möglichst optimal zu erfüllen, engagieren sich die Mitarbeitenden der Wohn- und Arbeits-/Beschäftigungsstätten für folgende Ziele:

- *Ein echtes Zuhause schaffen.*
- *Eine Begleitung gewährleisten, welche die individuellen Bedürfnisse der Bewohner/-innen berücksichtigt, ihre Selbstbestimmung wahrnimmt und unterstützt und das gemeinsame gestalten des Alltags zum Ziel hat auch im Sinn einer aktiven Inklusion in der Gesellschaft.*
- *Die Bewohnerinnen und Bewohner stärken indem
 - o *neue Kompetenzen im Alltag gefördert werden (im Bereich Wohnen).*
 - o *Handwerkliche- und gewisse berufsspezifische Kompetenzen gefördert werden, ohne dass dabei ein wirtschaftlicher Produktionszwang entsteht (anhand von erfüllenden und anerkannten Tätigkeiten in der Institution und Partnerbetrieben)*
 - o *der Umgang und der gegenseitige Respekt zwischen Menschen mit und ohne Behinderungen bei Ausflügen und unterschiedlichen, öffentlichen Aktivitäten fördern.**
- *Einen Lebensort bieten, wo die Gesundheit und Sicherheit der Bewohner gewährleistet und gefördert werden.*
- *Eine umfassende und konstruktive Zusammenarbeit zwischen Institution, Familien, Ärzten und Behörden fördern.*

Démarche d'admission / Aufnahme- und Eintrittsverfahren: Contact/Kontakt

Kontaktperson Bedarfsabklärung/Personne de contact procédure indication:

Stephan Danczkay, 026/418.93.33, stephan.danczkay@fah-seb.ch

Marie Gauch, 026/476.66.66, marie.gauch@fah-seb.ch

Ivona Clément, ivona.clement@fah-seb.ch

Administration, Fondation FAH-SEB, Ch. de Corsalette 17, 1721 Misery, Tél. 026 476 66 66,

Fax : 026 476 66 67, www.fah-seb.ch

Direktion/Direction :

Lorenzo Pestalozzi, 026.476.66.66 ou 026.418.93.33, lorenzo.pestalozzi@fah-seb.ch

Fondation Handicap Glâne

Institution

Sensible depuis longtemps à l'intégration et à l'autonomisation des personnes en situation de handicap mental, la Fondation Handicap Glâne (anciennement Fondation glânoise en faveur des personnes handicapées mentales et imc) a développé, depuis 1983, des prestations de scolarité pour les enfants et les adolescents, d'accompagnement socio-professionnel et socio-résidentiel pour les personnes adultes, issues de leurs besoins et respectueuses de leurs rythmes.

Personnes accueillies

Les conditions d'admission dans les structures pour adultes sont :

- être en situation de handicap mental et avoir suivi une scolarité spécialisée,
- être majeur et au bénéfice d'une rente AI ou au bénéfice d'une autorisation du SPS,
- ne pas présenter de troubles associés nécessitant un dispositif de soins.

Mission, philosophie et valeurs

La Fondation Handicap Glâne propose dans ses diverses structures

- un accompagnement issu des besoins et respectueux des rythmes,
- des environnements adaptés et maîtrisables,
- des contextes d'activités significatifs favorisant le développement des compétences, la valorisation sociale et l'épanouissement personnel,
- un partenariat avec la personne et son entourage.

Offre de prestations

Domaine occupationnel

Le nombre croissant des employés en situation de handicap, leurs envies de s'engager dans des tâches de plus en plus diversifiées, leurs habiletés grandissantes ont conduit la Fondation à poursuivre, dans les divers secteurs des Ateliers de la Glâne, la recherche de véritables identités professionnelles qui conjuguent la logique économique avec celle du développement personnel. Ainsi, au fil des années, selon des rythmes et des formes différentes, sont nés les ateliers Artisanat, Menuiserie, Récup, Cuisine, Papier, Lingerie, Coop Intégration Handicap et Intégration et développement.

Les employés peuvent bénéficier de transport de leur lieu de domicile aux ateliers, du repas de midi sur place, d'activités sportives et culturelles, ainsi que de participer à des expressions théâtrales au travers de la Compagnie de l'Au-de l'Astre.

Domaine résidentiel

La Fondation Handicap Glâne développe des prestations résidentielles différenciées en fonction des besoins dans le cadre des Appartements de la Glâne depuis 1989 et du home-atelier La Colline depuis 1997.

Home sans occupation

Selon des modalités personnalisées, les résidents des Appartements de la Glâne s'engagent dans un processus qui passe par l'acquisition des compétences de maîtrise du quotidien requises pour l'autonomie personnelle et domestique et par l'acquisition des compétences d'autodétermination nécessaires à la gestion de l'autonomie : initiatives, choix, prises de décision, recherches d'aide et de soutien. L'accompagnement est assuré par une équipe éducative spécifique par appartement. Le foyer Carré d'As propose des places pour des résidents présentant un handicap physique complémentaire conséquent. Ces accompagnements socio-résidentiels sont réservés aux personnes qui s'engagent dans une activité professionnelle en atelier ou dans l'économie.

Home avec occupation

Pour les personnes présentant des besoins d'aide plus importants en lien avec un polyhandicap, des troubles du spectre autistique ou l'avancement en âge, le home-atelier La Colline et le foyer Ecureuil cherchent à créer des espaces pour vivre aux rythmes des résidents et pour permettre aux résidents de vivre leurs besoins à leurs rythmes. Ces lieux proposent aussi des contextes d'activités, alternative au travail, qui permettent aux résidents d'expérimenter le succès et le plaisir.

Démarche d'admission

En parallèle de l'indication, l'admission aux Ateliers de la Glâne requiert un stage de deux semaines afin de vérifier l'adéquation de l'orientation sur la base de l'intérêt pour le travail, des compétences minimales requises et de la capacité à composer avec nos possibilités de soutien.

L'admission au sein des structures résidentielles est régie par un processus plus exigeant qui repose sur des visites, des moments partagés avec les potentiels co-résidents, un stage de quelques jours et l'élaboration des modalités de collaboration et de partenariat entre l'institution, le futur résident et son entourage.

Contact

Administration, Route de l'Industrie 3, CP 180, 1680 Romont, Tél. 026 651 90 90, www.aag-fg.ch et www.homelacolline.ch

Personne de contact procédure indication :

Evelyne Perritaz-Gumy, 026/651.99.17 eperritaz@aag-fg.ch, Route de l'Industrie 3, CP 182, 1680 Romont

Stiftung/Fondation Les Buissonnets-HOMATO (fr./dt.)

Institution

La Fondation « Les Buissonnets » crée et exploite des institutions destinées à aider des enfants et des adultes en situation de handicap :

- Home-École Romand : École spécialisée, internat et service week-ends et vacances.
- Schulheim : École spécialisée, internat et service intégration
- Homato : Home avec occupation et Centre de jour
- Service Éducatif Itinérant (prestations préscolaires à domicile) et le Centre de traitement physio/ergo

Elle est organisée dans le respect de l'autonomie des institutions ; à savoir que chaque institution a sa propre mission, sa structure de direction, son organisation interne et son budget d'exploitation. Les Services généraux centralisent l'administration, l'intendance, la restauration et le service technique. La fondation « Les Buissonnets » est reconnue d'utilité publique et ses institutions sont reconnues par le canton de Fribourg (Direction de la santé et des affaires sociales - DSAS et Direction de la formation et des affaires culturelles - DFAC).

Die Stiftung bezweckt die Gründung und den Betrieb von Institutionen für Kindern, Jugendlichen und Erwachsenen mit besonderem Bildungsbedarf oder mit Behinderungen :

- *Home-École Romand : École spécialisée, internat et service week-ends et vacances.*
- *Schulheim : sonderpädagogische Tagesschule, Wohnen, Wochenendangebot*
- *Homato : Home avec occupation/Heim mit Beschäftigung et/und Centre de jour/Tagessstätte*
- *Früherziehungsdienst : prestations préscolaires à domicile et Centre de traitement physio/ergo/Physio-und Ergotherapiestelle*

Personnes accueillies/begleitete Personengruppe

Le HOMATO est l'institution de la Fondation les Buissonnets qui accueille des personnes adultes en situation de déficience intellectuelle sévère et/ou de polyhandicap.

Conditions d'admission :

- Priorité est donnée aux personnes ayant effectué toute ou une partie de la scolarité au Home-Ecole romand ou au Schulheim les Buissonnets
- Avoir 18 ans révolus
- Etre domicilié en priorité en Sarine, Singine ou Lac (de langue française ou allemande)
- Avoir rempli les conditions de la démarche d'admission, ainsi que l'indication
- Réalisé un stage (durée définie personnellement) et avoir rédigé un contrat de séjour entre la personne en situation de handicap mental et/ou de polyhandicap, son représentant légal et la direction.

Das HOMATO ist Teil der Stiftung Les Buissonnets und nimmt geistig behinderte oder mehrfachbehinderte, erwachsene Personen auf.

Aufnahmebedingungen :

- *Vorzug haben Personen, welche die Schulzeit im Schulheim oder dem Home-Ecole Romand des Buissonnets abgeschlossen haben.*
- *Mindestalter 18 Jahre.*
- *Im Saane-, See- oder Sensebezirk wohnhaft sein, mit deutscher oder französischer Muttersprache.*
- *Aufnahmebedingungen erfüllen und Bedarfsabklärung.*
- *Einen Schnupperaufenthalt absolvieren (Dauer individuell angepasst) und Vertrag zwischen Mensch mit Behinderungen und/oder gesetzlicher Vertretung und Institution abschliessen.*

Mission/Auftrag

Le HOMATO offre :

- *Une prise en charge globale pendant les 365 jours de l'année pour la partie « Home » ;*
- *Un contexte de vie le plus proche de la réalité sociale ;*
- *Une approche de la vie communautaire proche de la vie familiale ainsi qu'un accompagnement physique et affectif ;*
- *Des activités et des actions significatives, permettant l'expression, l'acquisition et le maintien des compétences de maîtrise de l'environnement et du quotidien en fonction du projet pédagogique élaboré pour la personne au sein des équipes éducatives ;*
- *Une occupation avec la mise en place d'activités ne nécessitant pas de rendement économique ;*
- *Une collaboration active avec les parents et représentants légaux, basée sur l'écoute et sur la recherche en commun de solutions répondant le mieux aux besoins existants.*

Le HOMATO ne peut prendre en charge pour le moment des personnes ayant :

- *Des troubles et/ou maladies nécessitant la présence permanente d'un personnel soignant ou d'un dispositif médical de soins.*

Cependant, le Homato se fixe le but d'accueillir ses résidentes/s dans les meilleures conditions en faisant appels à des partenaires extérieures (personnels infirmiers, médicaux, psychiatriques).

Das HOMATO bietet :

- *Eine ganzjährige Betreuung.*
- *Lebensraum, der weitgehend der gesellschaftlichen Realität entspricht.*
- *Eine Heimgemeinschaft, die sich an die Familienstruktur anlehnt, sowie physische und affektive Begleitung der erwachsenen Menschen mit Behinderungen bis zu ihrem Lebensende.*
- *Arbeiten und Tätigkeiten, die möglichst nahe dem täglichen Leben sind und den Menschen mit Behinderungen etwas bedeuten.*
- *Eine Beschäftigung ohne wirtschaftlichen Gewinn.*
- *Aktive Zusammenarbeit mit den Eltern und Vormundschaftsbehörden, um gemeinsame Lösungen zu suchen, die den aktuellen Bedürfnissen Rechnung tragen.*

Das HOMATO kann folgende Bedürfnisse nicht abdecken:

- *Psycho-pathologische Beeinträchtigungen, die über die geistige Behinderung hinausgehen und eine dauernde psychiatrische Behandlung erfordern und/oder Verhalten, welche Gefahren für die Person oder ihr Umfeld beinhalten.*

- *Beeinträchtigungen/Krankheiten, welche die ständige Anwesenheit von Pflegepersonal oder das Vorhandensein einer Pflegeabteilung voraussetzt.*

Allerdings ist der Beizug von unabhängigen Fachpersonen (für Therapie und Pflege) für das Wohlergehen unserer Bewohnenden und Tagesgäste immer möglich.

Prestations/Leistungen

Le Homato se distingue par trois accueils spécifiques :

- Le **home** est un lieu de vie composé de six appartements permettant d'accueillir 39 personnes durant les 365 jours de l'année
- Le **centre de jour** est une structure d'accompagnement journalier qui accueille 18 personnes durant les 5 jours de la semaine (hors vacances et fériés)

Das Homato erbringt folgende drei Leistungen:

- *Das **Heim** bietet 39 Personen in sechs Wohnungen während 365 Tagen im Jahr rein Zuhause.*
- *In der **Tagesstätte** werden an 5 Tagen die Woche 18 Personen tagsüber betreut (ausgenommen Ferien und Feiertage).*

Il fonctionne selon le modèle de prise en charge globale. Chaque groupe du Home est constitué d'une équipe éducative prenant en charge les résidents/es durant les 365 jours de l'année. Des places de dépannage (selon le modèle de la structure Passerelle) pour les résidentes/s du Centre de Jour sont à disposition durant toute l'année. Par principe, le HOMATO s'engage à prendre en charge le/la résident/e à vie.

Démarche d'admission et de sorties/ Eintritts- und Austrittsverfahren

Procédures d'admission/Eintritt

Lors d'une demande d'admission, la procédure suivante est suivie :

- Une place est vacante au Home ou au Centre de Jour, selon la demande ;
- La direction du Homato réceptionne la demande et organise une première rencontre avec les différents partenaires impliqués ;
- Premier entretien avec le/la résident/e, la famille, le répondant légal, les services placeurs et la direction ;
- En cas d'intérêt, le Homato organise une période de stage dans la structure choisie (Home ou Centre de Jour) ;
- Un bilan de stage est organisé entre les partenaires, un/e représentant/e de l'équipe éducative, la direction du Homato pour une prise de décision ;
- Si l'entretien est positif pour une entrée, le Homato met en place le processus d'accueil, en collaboration avec le/la résident/e et les personnes concernées ;

Pour traiter une demande d'admission pour un/e résident/e provenant d'un autre canton, une garantie financière doit être assurée.

Bei einem Eintritt fallen folgende Schritte an:

- *Die gewünschte Leistung ist verfügbar.*
- *Gespräche zwischen dem Menschen mit Behinderungen, seiner Familie, der gesetzlichen Vertretung, der platzierenden Stelle und der Leitung finden statt.*
- *Bei Interesse wird ein Schnupperaufenthalt in der gewünschten Einrichtung (Heim oder Tagesstätte) organisiert.*
- *Bei einem Treffen zwischen den betroffenen Parteien wird der Schnupperaufenthalt ausgewertet.*
- *Beurteilen beide Seiten die Situation positiv, so wird eine definitive Aufnahme organisiert.*
- *Hat der Bewerber oder die Bewerberin seinen/ihren gesetzlichen Wohnsitz in einem anderen Kanton, muss vor der Aufnahme eine Kostenübernahmegarantie des Wohnsitzkantons vorliegen.*

Demande de sortie/Austritt

Une sortie est possible en tout temps mais doit faire l'objet d'une demande écrite auprès de la direction, dans un délai raisonnable. Lorsque qu'on constate, après une évaluation des besoins de la personne, que l'institution ne peut plus lui garantir les prestations adéquates, une démarche avec les parents et représentants légaux est mise en place pour chercher une structure mieux adaptée.

Ein Austritt ist nach einer schriftlichen, fristgerechten Meldung bei der Leitung des Homato jederzeit möglich. Wird festgestellt, dass das Homato die bedarfsgerechte Leistung nicht oder nicht mehr erbringen kann, wird mit den betroffenen Parteien eine Lösung gesucht.

Contact/Kontakt

Direction/Leitung: Samuel Antille, 026/484.2710, antille.samuel@lesbuissonnets.ch

Administration: Fondation Les Buissonnets - Homato, Rte de Villars-les-Joncs 3, 1700 Fribourg, Tél. 026 484 2705

Kontaktperson Bedarfsabklärung/Personne de contact procédure indication:

Isabelle Feyer, 026/484.27.05, feyer.isabelle@lesbuissonnets.ch



Fondation HorizonSud

Institution

HorizonSud est une institution spécialisée dans le domaine du handicap psychique. C'est une fondation de droit privé au sens des articles 80 ss du Code civil suisse (CC).

Selon les Statuts du 8 novembre 2006 son but est d' : « Accueillir et accompagner des personnes souffrant de handicap psychique en leur offrant des prestations adaptées à leurs besoins ».

La Fondation est soumise au contrôle de l'Autorité de surveillance des fondations du canton de Fribourg, service de la Justice.

Personnes accueillies

Domaine résidentiel

Les conditions d'admission au sein du secteur socio-éducatif sont les suivantes :

- Être atteint dans sa santé psychique ;
- Être majeur et ne pas être en âge AVS ;
- Être au bénéfice d'une rente invalidité ou au bénéfice d'une autorisation du SPS ;
- Accepter l'admission au sein de la fondation HorizonSud ;
- Être suivi par un médecin psychiatre titulaire d'une autorisation de pratique délivrée par l'Autorité compétente du canton concerné ;
- Être autonome dans la gestion administrative et financière de ses affaires, ou être au bénéfice d'un soutien administratif ;
- Pouvoir garantir les modalités et les conditions de financement de l'hébergement ;
- Accepter le contenu de l'offre décrite dans le Contrat d'accompagnement.

Sous réserve des conditions d'admission évoquées ci-dessus, peuvent également être admises des personnes pour lesquelles des mesures en milieu institutionnel ont été ordonnées (art 59 CP ; placement à des fins d'assistance PAFA ; accord du SPS / DSAS).

Domaine occupationnel

Les conditions d'admission pour prétendre à l'obtention d'un emploi protégé au sein de l'un de nos ateliers sont les suivantes ;

- Être atteint dans sa santé psychique, principalement ;
- Être âgé de 18 ans révolus au minimum, et de 64 ans révolus au maximum le jour de l'admission ;
- Être au bénéfice de mesures spécifiques ou d'une rente AI reconnue ou au bénéfice d'une autorisation du SPS ;
- Ne pas être apte à l'exécution temporaire ou à long terme d'un travail au sein d'une entreprise de l'économie dite « libre ».
- Accepter les termes du contrat de travail et de la convention pour Employé-e des Ateliers ;

Mission, philosophie et valeurs

Notre finalité est de permettre à la personne atteinte dans sa santé psychique de vivre une vie riche et pleine.

Pour ce faire, nous pratiquons la réhabilitation psychiatrique, principalement par l'entraînement aux habiletés sociales et les thérapies cognitives des symptômes psychotiques.

Dans notre contexte, l'accompagnement est une pratique qui consiste à aider pour une durée limitée une personne qui demande ou qui accepte cette aide, et qui se trouve en situation difficile.

Il s'agit d'analyser avec elle la situation et de chercher, toujours avec elle, des voies qui lui ouvrent un avenir dont elle peut alors décider.

Le but de notre accompagnement est d'aboutir à la délivrance d'une aide supplémentaire pragmatique et efficiente à l'égard de la personne aidée.

Domaine résidentiel

Les appartements ainsi que les résidences offrent à des personnes atteintes de troubles psychiques des formes de logements alternatifs dans lesquels elles mènent une vie sociale, maintiennent et développent des compétences. Les appartements et résidences constituent ainsi des espaces au sein desquels une assistance individuelle est fournie aussi longtemps que la personne l'estime nécessaire et souhaitable, avec l'intervention aussi réduite que possible de la part des professionnels. Ces prestations peuvent également être offertes à des personnes vivant de manière indépendante dans leur domicile.

Domaine occupationnel

Les ateliers à emplois protégés offrent à des personnes atteintes de troubles psychiques l'espace de protection nécessaire dans lequel elles sont notamment, et autant que possible, à l'abri d'une trop forte pression psychique ou de stress, tout en bénéficiant d'horaires de travail flexibles et de l'aide en situation d'urgence.

Ces lieux permettent à ces personnes de structurer leurs journées, de favoriser le développement de leurs compétences professionnelles et sociales, de travailler et donc de financer en partie elles-mêmes leur entretien. Elles peuvent ainsi participer plus largement à la vie en société ainsi que dans le monde de travail.

Offre de prestations

Domaine résidentiel

Home avec occupation intégrée

Chambre d'accueil temporaire

Logement décentralisé

Suivi en appartement privé

Domaine occupationnel

Ateliers

Démarche d'admission

Toute personne intéressée par les prestations socio-éducatives ou socioprofessionnelles de la Fondation HorizonSud est invitée à prendre contact avec l'une des personnes, respectivement du domaine résidentiel ou occupationnel, nommée dans la rubrique **Contact** ci-dessous.

La personne de contact accueillera la demande et remplira un « formulaire de 1^e contact » afin de récolter des données de base sur la personne concernée et sa situation. Cette démarche permet de formaliser la demande d'admission.

La suite de la démarche d'admission se gère de manière ad hoc en prenant en considération prioritairement les besoins d'aide de la personne concernée et identifiés en tant que tels par elle-même et/ou son réseau. La personne de contact vérifiera la disponibilité ou non de places correspondant à la personne concernée et orientera sa demande en fonction. Dans ce cadre-là, des entretiens, visites ou stages peuvent être organisés de manière à ce que l'intéressé-e puisse participer au choix du lieu de vie ou de travail retenu.

La procédure d'indication du SPS, si pas déjà réalisée, est conduite par la personne de contact en parallèle avec la démarche d'admission interne à la fondation. Dans la règle, la validation de l'indication par le SPS est reçue avant l'admission.

Contact

Administration, Fondation HorizonSud,
Route de la Rotonde 25, 1633 Marsens, Tél. 026/916.20.00, info@horizonsud.ch;
Site Internet : www.horizonsud.ch

Personne de contact procédure indication :

Domaine résidentiel : Peter Jones, 026/916.22.02, peter.jones@horizonsud.ch,
Domaine occupationnel : Armando Brana, 026/916.21.51, armando.brana@horizonsud.ch,
Patricia Camélique, 026/916.20.14, patricia.camelique@horizonsud.ch

Fondation La Rosière

Institution

La Rosière est une fondation broyarde qui œuvre en faveur de personnes adultes en situation de handicap.

Personnes accueillies

Personnes qui en raison d'une déficience intellectuelle et de troubles associés sur le plan somatique, psychique ou sensoriel, ont besoin du soutien de professionnels et d'un environnement adapté pour exercer une activité professionnelle et gérer les actes quotidiens de la vie.

Mission, philosophie et valeurs

- Offrir aux employés des places de travail et des activités professionnelles adaptées et valorisantes.
- Permettre aux résidents de s'épanouir dans un lieu de vie stimulant et chaleureux.
- Promouvoir la participation à des loisirs afin de renforcer l'intégration.

L'institution favorise l'autodétermination, c'est-à-dire permettre aux personnes en situation de handicap de développer leur estime de soi, de prendre conscience de leurs attentes, besoins et désirs, et de les exprimer. Les valeurs sont basées sur le respect des droits, des besoins, du statut d'adulte et de l'individualité de la personne en situation de handicap.

Prestations

Domaine résidentiel

Home sans occupation : se trouve dans la maison mère de l'institution, comprend deux lieux de vie distincts d'environ huit résidents chacun. Une présence éducative est assurée jour et nuit.

1er groupe : accueille prioritairement des personnes qui, soit en raison de leur âge, de leur mobilité ou de leur personnalité, se sentent mieux dans un milieu où l'accent est mis sur le maintien des acquis et le bien-être.

2ème groupe : est constitué de personnes montrant de bonnes compétences pratiques en ce qui concerne la vie quotidienne, mais qui, soit de par leur degré de maturité ou leur équilibre psychique ont besoin d'être soutenues activement dans leurs projets d'apprentissage à l'autonomie.

Logements décentralisés type II : les appartements protégés se situent dans un immeuble locatif de la ville, accompagnement durant les soirées et les week-ends. Durant la nuit et le matin, les résidents sont seuls, un service de piquet est à disposition en cas de difficulté ou d'urgence. Selon un tournus établi entre chaque personne, ils préparent les repas, font leur lessive, font le ménage, etc. Un soutien éducatif se fait individuellement en fonction des compétences et des difficultés.

Logements décentralisés type I et studios: les appartements accompagnés accueillent des personnes ayant acquis une autonomie et une responsabilité suffisantes pour gérer leur quotidien sans présence éducative journalière, deux à trois résidents vivent ensemble dans un appartement situé dans un immeuble locatif, où dans un des studios situés au 1er étage de Rosière Café, ils se

répartissent les tâches quotidiennes, gèrent leurs dépenses, organisent leur temps libre ; ils bénéficient d'un soutien éducatif de trois fois deux heures par semaine et peuvent participer aux activités de loisirs proposées par la Rosière.

Domaine professionnel

Ateliers de production : places de travail réparties dans cinq secteurs d'activités différents (la sous-traitance, la biscuiterie, la cuisine, le repassage et l'atelierPLUS). La diversité de ces secteurs et des travaux qui y sont proposés permet à chacun d'exercer une activité professionnelle adaptée à ses possibilités.

Domaine occupationnel

Centre de jour : réservé aux résidents et employés en âge AVS ou en pré-retraite, lieu d'échanges, de créativité, de loisirs, une plate-forme permettant à chacun de vivre pleinement son temps libre au gré de ses souhaits et de ses besoins.

Loisirs, activités

Troupe de théâtre, activité de natation, animation spirituelle, camps, sorties diverses, et soutien à diverses initiatives extra-professionnelles en matière de loisirs.

Démarche d'admission

1. Contact téléphonique avec l'institution (direction ou responsable de secteur),
2. Entretien et visite avec le directeur et le responsable de secteur,
3. Stage de trois semaines, conclu par un bilan en présence de la personne concernée et d'une personne ressource (curatelle/parents/assistant social).

Contact

Secrétariat La Rosière, Route d'Yverdon 44, 1470 Estavayer-le-Lac,
Tél. 026 663 99 34, www.rosiere.ch

Personne de contact procédure indication :

Murielle Gagliano, 026/663.99.34, m.gagliano@rosiere.ch
Corine Golay, 026/663.99.34, c.golay@rosiere.ch

Wohn- und Werkgenossenschaft Sonnegg

Institution

Wohn- und Werkgenossenschaft Sonnegg

Betreute Personengruppen

In der Wohn- und Werkgenossenschaft Sonnegg werden kognitiv- und mehrfachbeeinträchtigen Erwachsenen eine dem Behinderungsgrad angepasste individuelle Betreuung, Beschäftigung und Wohnmöglichkeit zur Verfügung gestellt.

- Alter: Ab 18 Jahren bis zum Lebensende (falls nicht eine intensive Pflegebedürftigkeit dazu kommt oder die/der Betroffene motorisch stark eingeschränkt wird).
- Geschlecht: Es werden Personen beider Geschlechter aufgenommen
- Behinderung: Es wird eine gezielte Ausgewogenheit hinsichtlich der Möglichkeiten der Bewohner/innen angestrebt, die eine partielle Beschäftigung im Betrieb ermöglicht.
Aufgrund der baulichen Gegebenheiten können aktuell keine Beeinträchtigungen mit einer Rollstuhlabhängigkeit berücksichtigt werden.
- Sprache: Deutsch
- Spezielles: Die Sonnegg ist eine kleine Institution. Der familiäre Rahmen, die Nähe zur Natur und zu Tieren macht den Alltag zu etwas Einzigartigem.

Mission, Philosophie und Werte

Unsere Werte:

Die individuelle Lebensqualität der Bewohnenden steht im Mittelpunkt unserer Begleitung.

Grundlage unseres Handelns sind:

- Respektvoller Umgang gegenüber Mensch und Tier
- Anrecht auf Zugehörigkeit und Geborgenheit
- Wahren des gesundheitlichen Wohnbefindens
- Grösstmögliche Selbst- und Mitbestimmung
- Teilhabe an der Gesellschaft
- Lebenslange Entwicklung und Entfaltung

Unser Engagement:

- Wir begegnen den Bewohnenden auf Augenhöhe
- Die Bewohnenden werden professionell begleitet
- Unsere Kommunikation ist klar und den Bewohnenden angepasst

- Wir orientieren uns an den Ressourcen und arbeiten Lösungsorientiert
- Wir unterstützen und fördern die körperliche und emotionale Gesundheit sowie das soziale und spirituelle Wohlbefinden
- Wir sind Teil der Region und der Gesellschaft
- Die interdisziplinäre Zusammenarbeit sowie der Kontakt mit Angehörigen und gesetzlichen Vertretungen sind uns wichtig

Leistungsangebot

Kleininstitution mit Beschäftigung

Wohnen:

Es stehen 8 Einzelzimmer zur individuellen Gestaltung zur Verfügung. Die Bewohner/innen werden in ihrer Alltagsbewältigung, Freizeit und Ferienzeit individuell begleitet.

- Individuelle Unterstützung in der persönlichen Entwicklung
- Medizinische Betreuung durch Hausarzt
- Rituale der Seelsorge
- Individuelle Freizeitbeschäftigungen und Hobbys
- Gemeinsame Aktivitäten im Haus und in der Region
- Ausflüge und 1 gemeinsame Ferienwoche
- Individuelle Wochenende und Ferien bei Angehörigen und Kontaktfamilien
- Besuch von Bildungsclubkursen

Beschäftigung:

Die Beschäftigungsmöglichkeiten sollen sinnstiftend und abwechslungsreich sein. Sie sollen sich an den individuellen Ressourcen orientieren und die persönliche Entwicklung und Kreativität fördern.

Beschäftigungsbereiche:

- Küche: Kochen, backen, Mithelfen
- Hauswirtschaft: Wäsche, Reinigung, Umgebung
- Gemüse- und Blumengarten
- Tiere: versorgen und pflegen
- Herstellen von Eigenprodukten zum Verkauf

Aufnahme-/Eintrittsverfahren

1. Erstgespräch:

Erster Besuch der interessierten Person mit Angehörigen und/ oder Beistand zu einem Gespräch und einer Besichtigung der Institution. Im Gespräch werden Konzepte, Möglichkeiten und Rahmenbedingungen besprochen.

2. Einschreibeformular:

Wird bei Interesse ausgefüllt

3. Probewohnen:
Die interessierte Person absolviert ein Probewohnen von mind. 2 Wochen, dies kann auch verlängert werden.
4. Anamnese:
Während dem Probewohnen werden die nötigen Unterlagen und Informationen gesammelt um ein ganzheitliches Bild zu erhalten.
5. Entscheid:
Nach definierten Kriterien wird der Entscheid getroffen
6. Vertrag:
Wenn alle Beteiligten einverstanden sind, wird ein Vertrag abgeschlossen und das Eintrittsdatum festgelegt. Der Vertrag tritt in Kraft sobald die Kostengutsprache des zuständigen Kantons geregelt ist.

Kontakt

Wohn- und Werkgenossenschaft Sonnegg

Im Forst 1

1719 Zumholz/FR

Tel. 026 419 19 39

administration@sonnegg-zumholz.ch

www.sonnegg-zumholz.ch

Kontaktperson Bedarfsabklärung :

Anita Brühlhart, 026/419.19.39, anita.bruehlhart@sonnegg-zumholz.ch

Claudia Neuhaus, 079/688 30 73, Claudia.neuhaus@sonnegg-zumholz.ch

Sensler Stiftung für Behinderte - ssb

Institution

Stiftung ssb Tifers und Schmitten

Betreute Personengruppen

Erwachsene Menschen mit leichter oder mittelgradiger geistiger und/oder körperlicher Beeinträchtigung ab dem 18. Lebensjahr. Die Sprache der Institution ist deutsch.

Mission

Die Stiftung ssb bietet Menschen mit Beeinträchtigung einen zeitgemässen und bedürfnisorientierten Lebens- und Arbeitsort an. Dabei steht die Lebensqualität des Einzelnen wie die Möglichkeiten zur Entwicklung im Mittelpunkt - mit angepassten Wohnformen, mit vielseitiger, sinnstiftender Arbeit und durch professionelle Unterstützung. Menschen mit Beeinträchtigungen erhalten:

- Ganzheitliche Unterstützung in allen Belangen;
- Perspektiven für die persönliche Entwicklung und Optimierung der Lebensqualität;
- Anerkennung über die Arbeit in den Arbeitsbereichen Produktion, produktive Beschäftigung und Beschäftigung;
- Möglichkeiten der individuellen Lebensgestaltung in den Strukturen Wohnheim, Aussenwohngruppe, begleitetem Wohnen oder Wohnen im Alter;
- Bei Bedarf einen internen Fahrdienst zur Organisation und Bewältigung des Arbeitsweges.

Philosophie und Werte

- Anerkennung, Vertrauen und Offenheit prägen unsere Haltung;
- Recht auf Selbstbestimmung, Mitbestimmung und Mitwirkung werden gelebt;
- Teilhabe am gesellschaftlichen Leben wird ermöglicht;
- Wertschätzung, Toleranz und Respekt prägen unser Betriebsklima;
- Bedürfnisse und Potenziale sind (an)erkannt, berücksichtigt und integriert;
- Dienstleistungen sind differenziert, angepasst und umfassend;
- Schutz und Sicherheit sind gewährleistet.

Leistungsangebot

Wohnbereich

Wohnen im Alter:

- Es wird eine vollumfängliche Struktur angeboten, welche die Lebensqualität im Alter und einen allfälligen frühzeitigen Alterungsprozess berücksichtigen. Die individuelle Begleitung und Pflege sind unter Berücksichtigung des Palliativkonzepts bis zum Lebensende gewährleistet.

Wohnheim ohne Tagesstruktur:

- Im Wohnheim steht im Rahmen von Wohngemeinschaften eine bedürfnisorientierte Begleitung im Vordergrund.

Aussenwohngruppe:

- Die Begleitstruktur steht Personen offen, welche über Kompetenzen verfügen, die ein selbständig autonomes Wohnen unter punktueller Begleitung ermöglichen.

Entlastungsaufenthalt:

- Zur kurzzeitigen Entlastung von Angehörigen über das Wochenende, zwecks Urlaubs oder bei Spitalaufenthalten kann ein Entlastungszimmer inkl. Begleitung gemietet werden.

Begleitetes Wohnen

- Beim Begleiteten Wohnen werden die autonom lebenden Personen in einer externen Wohnform punktuell (5-12 Stunden) begleitet.

Leistungsangebot

Arbeitsbereich

Geschützte Werkstätte :

- Die Produktionswerkstätte wird vorwiegend nach betriebswirtschaftlichen Kriterien geführt. Arbeitsleistung und Wertschöpfung stehen im Vordergrund und werden fachkundig, agogisch begleitet.
- In der produktiven Beschäftigung wird der Arbeitsalltag so gestaltet, dass neben der produktiv geleisteten Arbeit, individuelle agogische Förderung und Ausgleichsaktivitäten stattfinden.
- In der Beschäftigung steht eine sinnvolle Tagesstruktur im Vordergrund. Förderung, Ausgleichsaktivitäten und einfache produktive Arbeiten lösen sich ab und werden individuell angepasst.

Aufnahme-/Eintrittsverfahren

Erstkontakte werden an die Leitung Agogik (Bereich Arbeit) oder an die Wohnheimleitung (Bereich Wohnen) weitergeleitet, mit welchem ein erstes Kennenlerngespräch terminiert wird. Das Aufnahme- und Eintrittsverfahren ist in einem internen Qualitätsprozess festgelegt.

Kontakt

Stiftung und Verwaltung / Werkstatt Tafers, Stiftung ssb, Spitalstrasse 7, Postfach 115, 1712 Tafers

Tel: 026 494 50 50 ssb@stiftung-ssb.ch

Wohnheim / Wohnen im Alter, Stiftung ssb, Spitalstrasse 5 / 11, Postfach 115, 1712 Tafers

Tel: 026 494 50 60 wohnen@stiftung-ssb.ch

Werkstatt Schmitten, Stiftung ssb, Schlossmatte 2, Postfach 24, 3185 Schmitten Tel: 026 497 56 56

ssb@stiftung-ssb.ch

Kontaktperson Bedarfsabklärung :

Martina Delmonico, 026/494.50.54, martina.delmonico@stiftung-ssb.ch

David Schneuwly, 026/494.50.56, david.schneuwly@stiftung-ssb.ch

Stiftung des Seebezirks für Erwachsene Behinderte - SSEB

Einrichtung

STIFTUNG DES SEEBEZIRKS FÜR ERWACHSENE BEEINTRÄCHTIGTE

Betreute Personengruppen

Erwachsene Personen im Alter zwischen 18 und 65 Jahren mit einer geistigen, körperlichen und zum Teil psychischen Beeinträchtigung.

Mission, Philosophie und Werte (kurze Beschreibung)

Die SSEB verpflichten sich, für die der Stiftung anvertrauten, beeinträchtigten Mitmenschen ein Umfeld zu schaffen, in welchem sie im Rahmen ihrer individuellen Möglichkeiten leben, arbeiten und sich entwickeln können.

Die SSEB ermöglichen sinnvolle Arbeit und Beschäftigung. In den Ateliers entstehen Produkte und Dienstleistungen die markttauglich sind und Kundenanforderungen erfüllen. Arbeitsmethoden, -mittel und -bedingungen sind den individuellen Möglichkeiten der beeinträchtigten Mitarbeiter angepasst. Entsprechend werden gemeinsame Förderziele festgelegt und umgesetzt. Die SSEB bietet Wohnformen, die sowohl Individualität als auch das Zusammenleben fördern. Die geschützte Wohnform bietet Raum für ein autonomes Leben in kleiner, familienähnlicher Gemeinschaft. Sie beherbergt Menschen, die aufgrund ihrer Beeinträchtigung einer Begleitung bedürfen. Die Betreuung berücksichtigt individuelle Bedürfnisse der Bewohnenden und basiert auf gemeinsam festgelegten Förderzielen.

Leistungsangebot

Wohnbereich

Heim ohne Beschäftigung: Wohnform Murten

Die Wohnform, die zwei Wohngruppen umfasst, befindet sich in einem Bauernhaus unweit des Stadtzentrums von Murten. Geschäfte, Restaurants und die Werkstatt sind bequem zu Fuss erreichbar. Eine Betreuung rund um die Uhr während 365 Tagen im Jahr bietet den Bewohnenden diejenige Sicherheit, die sie erwarten, lässt ihnen aber auch den nötigen Raum, um sich bewegen und verwirklichen zu können.

Betreutes Wohnen: Wohnschule Freiburg

Die Absolventen der Wohnschule leben während zwei bis drei Jahren in einer der Wohngemeinschaften im Herzen der Stadt Freiburg. Im Teilzeitpensum (50% bis 75%) gehen sie einer Arbeit in der geschützten Werkstätte oder in der freien Wirtschaft nach. Den Rest der Zeit nutzen sie, um all die kleinen Dinge zu lernen, die zu einem autonomen Leben in der eigenen Wohnung gehören. Dabei wird neben Haushalten, Finanzen, Kochen und Einkaufen ein ganz besonderes Gewicht auf eine sinnvolle Freizeitgestaltung gelegt. Wie knüpfe ich Kontakte? Wie finde ich meinen Platz in der Gesellschaft?

Heim mit Beschäftigung: Holzgasse Kerzers

In der Tat handelt es sich hier um eine ganz besondere Wohnstruktur, die speziell geeignet ist für Menschen, die auf stetige Betreuung angewiesen sind. Das Wohnhaus Holzgasse befindet sich in Kerzers unweit vom Dorfkern und den öffentlichen Verkehrsmitteln. Es bietet Platz für 15 Pensionäre. Die Pflege und Betreuung ist rund um die Uhr gewährleistet (inklusive aktiver Nachtwache).

Beschäftigungsbereich

Werkstätten:

Es werden Tätigkeiten in folgende Ateliers angeboten:

Mechanische Werkstätte, Gravur, Autopflege (inkl. Pneuservice), Bügelservice, Restaurant Le Jardin, Verpackung und Industrielle Montage.

Aufnahme-/Eintrittsverfahren

In die Institution aufgenommen werden können alle Personen über 18 Jahre, die eine IV-Rente beziehen. Der Eintritt kann zu jedem beliebigen Zeitpunkt erfolgen, sofern über freie Plätze verfügt und der Antrag beim Sozialvorsorgeamt genehmigt wurde.

Kontakt

Stiftung des Seebezirks für Erwachsene Beeinträchtigte SSEB

Fabrikstrasse 37

3286 Muntelier

Tel. 026 672 30 00

Mail: info@sseb.ch

www.sseb.ch

Kontaktperson Bedarfsabklärung

Pierre Aufranc, 026/672.30.00, pierre.aufranc@sseb.ch

Elisabeth Gaschen, 026/672.30.00, elisabeth.gaschen@sseb.ch

Association St-Camille

Institution

L'Association St-Camille est une personne morale, sans but lucratif, reconnue d'utilité publique par le Conseil d'Etat du Canton de Fribourg, le 11.04.1961.

Personnes accueillies

Personnes adultes des deux sexes prioritairement et non exclusivement en situation de handicap physique. Elles doivent être au bénéfice d'une rente de l'assurance invalidité (ou équivalence).

Mission, philosophie et valeurs

Mettre à disposition de ces personnes des structures d'accueil et des possibilités de travail en ateliers.

Trouver des solutions (logement, pension, soins, travail, prévoyance sociale, loisirs, ...) pour les personnes accompagnées par l'Association.

Offre de prestations

Domaine résidentiel

Lieu	Descriptif
Foyer St-Camille	Chambre individuelle avec salle de bains totalement équipée
	Chambre individuelle équipée pour un accueil temporaire
Foyer des Préalpes	Chambre individuelle avec salle de bains totalement équipée
	Chambre individuelle avec salle de bains totalement équipée pour un accueil temporaire
Logements décentralisés	11 chambres individuelles dans des appartements de groupe et 1 studio, situés dans un immeuble résidentiel proche du site de Marly

Les Foyers accueillent toute personne en situation de handicap ayant la capacité et la volonté de choisir son mode de vie et d'autonomie, gérant elle-même tout ou partie de son temps libre.

Les Foyers ne peuvent pas accueillir :

- Une personne en situation de handicap souffrant :
 - o de troubles psychiques prédominants ;
 - o de troubles importants du comportement ;
 - o d'un handicap mental moyen ou lourd.
- Une personne toxicomane ou alcoolique en dépendance

Les logements décentralisés accueillent des personnes adultes en situation de handicap n'exigeant ni soins ni surveillance permanente et aptes à discerner les situations de danger et d'accomplir sans

assistance continue les actes élémentaires de la vie quotidienne. En outre, ces personnes ont exprimé le désir de développer leurs compétences.

Domaine occupationnel

Les Ateliers de l'Association St-Camille sont certifiés ISO 9001 :2015 + Critères de qualité requis des institutions sociales latines.

Au service de sa clientèle depuis de nombreuses années, ses **7 ateliers** sont reconnus par ses nombreux partenaires (clientèle privée et industrielle). Ils sont actifs aussi bien en **menuiserie**, en **mécanique**, en **conditionnement**, en **bureautique/multimédia**, en **électronique**, en **buanderie** et dans le monde très diversifié de l'**intendance**.

Membre de la Chambre fribourgeoise du commerce et de l'industrie, les Ateliers sont un maillon de l'économie du canton de Fribourg. L'Association gère également **2 boutiques** (à Marly et Villars-sur-Glâne) qui proposent, entre autres, le résultat de sa propre production artisanale en bois, en tissu et en verre ainsi qu'un **restaurant** avec le Café des Préalpes sur le site de Villars-sur-Glâne.

Démarche d'admission

Le réseau de la personne en situation de handicap contacte notre service social. Suite à cet entretien, une première rencontre avec la personne est proposée. Ensuite, une visite du lieu de vie ou des Ateliers ainsi qu'un entretien d'admission ont lieu avec la proposition d'une date d'entrée. Parallèlement, l'indication est faite et nous attendons la validation du SPS. Une période probatoire de 3 mois (pour le lieu de vie) ou de 3 semaines (pour les Ateliers) suivra avec un bilan à son issue. Enfin, le contrat d'hébergement ou de travail sera signé.

Contact

Association St-Camille, Rte de la Gérine 27, 1723 Marly, Tél. 026/435.23.00, www.st-camille.ch

Personne de contact procédure indication :

Christel Giuliani 026/435.23.14 christel.giuliani@st-camille.ch

Samuel Joye 026/435.23.35 samuel.joye@st-camille.ch

Fondation St-Louis

Institution

Depuis sa création en 1990, la Fondation St-Louis est reconnue d'utilité publique et intégrée à la planification cantonale des institutions pour personnes en situation de handicap. La Fondation St-Louis est reconnue par l'Etat de Fribourg pour les mandats confiés, à savoir: l'accueil, l'occupation et la réinsertion de personnes adultes présentant des difficultés psychiques et/ou sociales.

Le bénéficiaire peut s'appuyer sur une équipe de professionnels de l'action sociale formée d'éducateurs spécialisés, d'assistants socio-éducatifs, de maîtres socio-professionnels, d'une art-thérapeute, d'une spécialiste des techniques de relaxation et de massages.

A ces professionnels viennent s'ajouter les partenaires externes des réseaux propres à chaque bénéficiaire: familles, médecins, représentants légaux qui sont parties prenantes dans le projet d'accompagnement individuel.

La Fondation St-Louis est membre d'INFRI (association fribourgeoise des institutions spécialisées). Toutes les prestations des institutions spécialisées pour adultes en situation de handicap sont disponibles sur le site Infri-guide.

Foyer principal

Le foyer principal – situé à la rue de Morat 65 à Fribourg – offre des places en chambres individuelles à des hommes et des femmes adultes de moins de 65 ans, présentant une problématique psychique mais non toxico-dépendante et disposés à travailler selon un horaire individualisé dans l'un de nos ateliers ou à l'extérieur.

Dans ce contexte, nous offrons:

- un accompagnement éducatif professionnel individualisé sous forme de référence, orienté vers des objectifs généraux et spécifiques;
- un suivi thérapeutique interne par l'art-thérapie qui aide à renouer la relation avec soi-même, à travailler sur ses blocages en découvrant son potentiel créatif;
- un espace de relaxation / détente guidée qui permet de faire connaissance avec son corps et stimuler ses énergies vitales;
- un partenariat institutionnel permanent avec un médecin-psychiatre de référence pouvant intervenir rapidement;
- le suivi régulier de superviseurs qualifiés qui orientent les actions et interventions de nos équipes dans l'accompagnement individuel;
- des loisirs diversifiés et adaptés aux demandes et possibilités des bénéficiaires;
- des prestations hôtelières de premier ordre avec des chambres individuelles équipées du télé-réseau, de sanitaires modernes et fonctionnels, une salle de fitness, des locaux communs à la décoration régulièrement renouvelée, l'ameublement moderne et fonctionnel et des repas équilibrés labellisés «fait maison».

Trait d'Union

Les quatre appartements de « Trait d'Union » – situés dans un immeuble au cœur de la localité de Marly – offrent des chambres individuelles à des personnes âgées de plus de 50 ans, souffrant d'une

altération durable ou définitive de leurs fonctions psychiques. Les bénéficiaires intègrent la structure de manière volontaire. Ils n'ont plus les compétences de développer une activité en atelier, mais leur mobilité et leur santé physique sont suffisantes pour accomplir les actes quotidiens de manière autonome.

La qualité de vie de la personne, la sauvegarde maximale de son autonomie et le respect de sa personne sont les buts centraux défendus à travers les objectifs suivants:

- maintenir les acquis, voire reconquérir des capacités en perte;
- maintenir un état de santé physique et psychique satisfaisant;
- maintenir voire développer une vie sociale;
- maintenir une hygiène alimentaire et corporelle satisfaisante;
- prévenir les situations à risques.

L'accompagnement est assuré 24h/24 par une équipe éducative qui applique des règles de fonctionnement et d'organisation. Ce cadre définit la notion de vie communautaire afin que chacun y trouve et investisse sa place.

Les personnes accueillies disposent des mêmes prestations que les bénéficiaires du foyer principal de la Fondation St-Louis mais les activités développées sont concentrées sur 3 axes:

- Exercices physiques et bien-être;
- Confection des repas et entretien des locaux;
- Loisirs, activités culturelles et formations thématiques adaptées.

Le quotidien est organisé et rythmé autour des tâches de la vie communautaire. Chacun est impliqué dans les diverses tâches en fonction de ses compétences et de ses possibilités.

Contact

[Christine Torri-Gremaud](#)

MonToit

«MonToit» vise à répondre aux besoins d'une clientèle jeune (18-30 ans) souffrant de problématiques psychiques qui sera accompagnée par une équipe mobile dans des logements individuels situés à Fribourg.

Dans le cadre de « MonToit », la Fondation St-Louis offre:

- un suivi à haut seuil de tolérance;
- un accompagnement à domicile sur mesure (de quotidien à hebdomadaire), respectant le rythme et les besoins de chacun et une permanence 7/7 et 24/24 pour rassurer et faire face à toutes les situations;
- des repas de midi livrés par les Plats de Louis;
- la possibilité de donner sa lessive à la buanderie de la Fondation;
- une aide à l'entretien du logement;
- un partenariat institutionnel permanent avec un médecin-psychiatre de référence pouvant intervenir rapidement;

- le suivi régulier de superviseurs qualifiés qui orientent les actions et interventions de nos équipes dans l'accompagnement individuel;

Nos objectifs sont:

- offrir aux personnes accueillies des contextes sécurisants et des moyens favorisant une évolution positive dans leur chemin de vie;
- mettre fin à l'itinérance en offrant immédiatement et sans condition préalable un logement;
- favoriser l'engagement des personnes ayant une maladie mentale en situation d'itinérance chronique dans un processus de rétablissement.

Critères d'admission:

- être au bénéfice d'une rente AI et/ou d'une autorisation du SPS ;
- être âgé de 18 à 30 ans;
- indication «handicap».



A propos de nos ateliers

Dans l'ensemble de nos secteurs d'activités, en ateliers adaptés ou en situations réelles d'entreprise, nous proposons à des personnes au bénéfice d'une rente AI ou en réinsertion professionnelle, un accompagnement centré sur des objectifs individuels.

Contacts

Ateliers adaptés:

[Alberto Sanchez](#)

Réinsertion professionnelle:

[Pascale Bourquenoud](#)

Personne de contact procédure indication :

Sabine Autunno, 026/347.27.42, sabine.autunno@st-louis.ch

Christine Torri Gremaud, 026/347 27 04, christine.torri@st-louis.ch

Plus d'infos

Toutes les informations nécessaires se trouvent sur notre site internet : www.st-louis.ch

Association Les Traversées

Institution

L'Association Les Traversées accueille et accompagne des personnes adultes en situation de handicap psychique ainsi que des filles mineures connaissant des difficultés sociales et devant être momentanément placées, le placement peut être civil ou pénal. L'Association Les Traversées est active depuis 1982 dans les domaines de la protection de l'adulte et de l'enfant et est reconnue d'utilité publique.

Personnes accompagnées

Critères d'admission dans les Unités pour les personnes adultes en situation de handicap psychique :

- Être majeur(e) et présenter des difficultés psychiques ;
- Être au bénéfice de prestations de l'assurance-invalidité ou au bénéfice d'une autorisation du SPS ;
- Être prêt(e) à collaborer avec l'équipe socio-éducative ;
- S'engager à respecter les règles de vie en vigueur dans l'Unité d'accueil choisie ;
- Ne pas souffrir d'addiction problématique à des substances ;
- Respecter la procédure d'admission ;

Mission, philosophie et valeurs

L'Association Les Traversées propose des formes d'habitats accompagnés, destinés à des personnes qui ne sont pas en mesure ou ne souhaitent pas vivre seules ou dans leur famille.

Conjugués, habitats et accompagnements permettent de répondre avec toute la flexibilité nécessaire aux besoins évolutifs des personnes. Pour chaque personne accompagnée est mis sur pied un programme d'accompagnement individualisé et adapté à sa situation.

Offre de prestations

Domaine résidentiel

Les Unités d'accueil, dans lesquelles les résidents sont accompagnés, sont des lieux d'habitation ordinaires ayant pour but notamment de réduire le risque de stigmatisation. L'accompagnement est assuré par une équipe d'éducateurs/trices spécialisés/ées et complétée par un/e ou des stagiaire(s) IPC ou d'une Haute Ecole Sociale.

Unité	Capacité résidentielle
Unité Schoenberg	Trois appartements collectifs (chambres individuelles) et des studios.
Unité Seiry	Une maison communautaire (chambres individuelles) et des studios.
Unité Péroilles	Appartements communautaires (chambres individuelles) et des studios.

Domaine ambulatoire

Prestations d'accompagnement externe Unité Grand Fribourg

L'offre d'accompagnement externe est destinée à des personnes vivant dans leur propre logement et ayant besoin d'un soutien. Cette offre s'articule en fonction du projet de vie de chacun en tenant compte de ses compétences et de ses besoins. Sa durée est en principe indéterminée. L'intensité et la fréquence du soutien sont préalablement définies dans le contrat d'accompagnement externe. L'accompagnement atteint au maximum 16h/ mois et est facturé à l'heure sous forme de forfait.

Domaine occupationnel

Centre de jour Unité Estavayer-le-Lac

Le Centre de jour s'adresse à des personnes adultes qui bénéficient d'une rente AI et qui sont domiciliées dans le canton de fribourg. Le Centre est également ouvert, sous certaines conditions, aux personnes domiciliées dans la Broye vaudoise.

L'Unité Estavayer-le-Lac est un lieu d'accueil, de rencontre et de partage. Il permet de reprendre une activité adaptée aux besoins et au rythme de chacun/e par le biais d'activités créatrices et manuelles, et/ou de repas en commun.

Pour les heures d'ouverture du Centre de jour se référer au site internet.

Contact

Direction et administration, Rue du Criblet 4, 1700 Fribourg, Tél. 026 470 14 11,
www.lestraversees.ch

Personne de contact procédure indication :

Michelle Constantin, 026/470.14.11, michelle.constantin@lestraversees.ch,
Anne Roulin, 026/470.14.11, anne.roulin@lestraversees.ch

Pro Infirmis Fribourg

Organisation

Pro Infirmis Fribourg est une succursale de l'association Pro Infirmis Suisse, la plus grande organisation spécialisée pour les personnes en situation de handicap en Suisse. L'organisation est indépendante du point de vue politique et neutre sur le plan confessionnel.

Pro Infirmis Freiburg ist eine kantonale Geschäfts- und Beratungsstelle von Pro Infirmis Schweiz, der grössten Fachorganisation für Menschen mit Behinderung in der Schweiz. Die Organisation ist politisch unabhängig und an keine Konfession gebunden.

Personnes accueillies/beratene Personen

Pro Infirmis Fribourg conseille, accompagne et soutient les personnes en situation de handicap, leurs proches, ainsi que les professionnel-le-s pour toute question relative au handicap.

Pro Infirmis Freiburg berät, begleitet und unterstützt Menschen mit Behinderung und ihre Angehörigen ebenso wie Fachpersonen in allen Fragen im Zusammenhang mit Behinderung.

Mission, philosophie et valeurs/ Auftrag, Philosophie und Werte

Pro Infirmis s'engage pour que les personnes en situation de handicap puissent participer pleinement à la vie sociale. Elle lutte contre les tendances visant à les désavantager ou à les discriminer. Elle stimule la solidarité entre personnes avec et sans handicap.

Les actions entreprises par Pro Infirmis visent à donner aux personnes en situation de handicap les moyens de bénéficier de réelles chances dans tous les domaines de la vie, notamment ceux de la formation scolaire et professionnelle, de l'emploi, de l'habitat et des loisirs.

Selon Pro Infirmis, les personnes en situation de handicap doivent disposer d'un revenu assurant la couverture des besoins vitaux. C'est à cette condition qu'elles peuvent choisir et organiser plus librement leur vie.

Pro Infirmis tritt ein für eine möglichst uneingeschränkte Teilhabe von Menschen mit Behinderung am sozialen und gesellschaftlichen Leben und bekämpft Tendenzen zu ihrer Benachteiligung oder Ausgrenzung. Sie fördert die Solidarität zwischen behinderten und nicht behinderten Menschen.

Pro Infirmis setzt sich ein für echte Chancen von Menschen mit Behinderung in allen Lebensbereichen, insbesondere in Schule und Ausbildung, am Arbeitsplatz, beim Wohnen und in der Freizeit.

Voraussetzung für eine bessere Wahlfreiheit bei der Lebensgestaltung ist nach Auffassung von Pro Infirmis auch für Menschen mit Behinderung ein existenzsicherndes Einkommen.

Prestations ambulatoires relevant de l'indication/ Ambulante Leistungen im Kontext der Bedarfsabklärung

Pro Infirmis offre une palette variée de prestations ambulatoires. Parmi celles-ci, voici celles qui entrent dans le domaine de l'indication :

- Accompagnement à domicile

L'Accompagnement à domicile soutient les personnes en situation de handicap qui souhaitent vivre de manière autodéterminée dans leur propre logement. Un-e accompagnant-e vient ainsi régulièrement au domicile de la personne en situation de handicap pour l'aider à organiser sa vie de tous les jours, et ce dans tous les domaines.

- InsertH

InsertH vise à faciliter la création de postes adaptés en entreprise et à accompagner la collaboration entre la personne en situation de handicap, au bénéfice d'une rente entière de l'assurance-invalidité, et l'employeur.

Pro Infirmis bietet eine breite Palette von ambulanten Dienstleistungen an. Folgende Angebote können im Rahmen des Bedarfsabklärungsverfahrens in Anspruch genommen werden:

- *Begleitetes Wohnen*

Das Begleitete Wohnen unterstützt Menschen mit Behinderung, die selbstbestimmt in ihrer eigenen Wohnung leben möchten. Eine Begleitperson besucht die von ihr betreute Person regelmässig zu Hause und hilft ihr, den Alltag in allen Bereichen zu organisieren.

- *InsertH*

InsertH fördert die Schaffung von angepassten Arbeitsplätzen und begleitet die Zusammenarbeit zwischen einer Person mit Behinderung, die eine volle IV-Rente bezieht, und ihrem Arbeitgeber.

Autres prestations/ Weitere Leistungen

Pro Infirmis fournit également une palette d'autres prestations qui n'entrent pas dans le périmètre de l'indication :

- Consultation sociale

Fournie par des assistantes et assistants sociaux qualifiés, la Consultation sociale s'adresse aux personnes en situation de handicap qui ont besoin d'un soutien pour gérer des situations de vie difficiles ou pour faire valoir leurs droits individuels. Elle concerne par ex. les domaines suivants : assurance-invalidité, prestations complémentaires, autres assurances sociales et privées, ressources financières, travail, logement, etc.

- Conseil spécialisé en assistance

Le Conseil spécialisé en assistance est une prestation de soutien aux personnes en situation de handicap qui souhaitent mettre sur pied l'assistance à domicile afin de mener une vie autonome dans leur propre logement. Avec le modèle de l'assistance, la personne en situation de handicap devient employeuse de ses propres assistant-e-s.

- Service de relève

Le Service de relève s'adresse aux proches aidants qui s'occupent à domicile d'un enfant, d'un jeune ou d'un adulte en situation de handicap. En relayant régulièrement les proches, il contribue à améliorer la qualité de vie de tous les intéressés. Le temps ainsi disponible permet aux proches de bénéficier de temps libre et de moments de répit.

- Bureau Langage simplifié

Le bureau Langage simplifié propose des traductions en langage facile à lire et à comprendre et contribue ainsi à rendre l'information accessible à toutes et tous. Le texte est tout d'abord traduit par des traductrices spécialisées et ensuite relu et validé par un groupe de personnes présentant des difficultés de lecture et/ou d'apprentissage.

Pro Infirmis bietet eine Reihe weiterer Dienstleistungen an, die nicht in das Bedarfsabklärungsverfahren eingebettet sind:

- *Sozialberatung*

Die Sozialberatung wird von qualifizierten Sozialarbeiterinnen und Sozialarbeitern erbracht. Sie richtet sich an Menschen mit Behinderung, die Unterstützung bei der Bewältigung belastender Lebenssituationen oder für die Wahrung ihrer Rechte benötigen. Die Sozialberatung wird unter anderem für Fragen im Zusammenhang mit der Invalidenversicherung, den Ergänzungsleistungen, anderen Sozial- und Privatversicherungen, den finanziellen Ressourcen oder auch dem Wohnen in Anspruch genommen.

- *Assistenzberatung*

Die Assistenzberatung bietet Unterstützung für Menschen mit Behinderung, die eine persönliche Assistenz organisieren möchten, um selbständig zu Hause leben zu können. Mit dem Assistenzmodell werden Menschen mit Behinderung zu Arbeitgeberinnen und Arbeitgebern ihrer persönlichen Assistenzpersonen.

- *Entlastungsdienst*

Der Entlastungsdienst richtet sich an Angehörige, die ein Kind, eine jugendliche oder eine erwachsene Person mit Behinderung zu Hause pflegen und betreuen. Die regelmässige Entlastung der pflegenden und betreuenden Angehörigen verbessert die Lebensqualität aller Betroffenen. Sie verschafft den Angehörigen Zeit und Erholung.

- *Büro für Leichte Sprache*

Das Büro für Leichte Sprache bietet Übersetzungen in eine einfach lesbare und verständliche Sprache an und trägt somit zur Zugänglichkeit von Informationen bei. Die Texte werden von speziell geschulten Übersetzerinnen übersetzt und anschliessend von Prüferinnen und Prüfern mit einer Lese- und/oder Lernschwäche gegengelesen und freigegeben.

Contact/Kontakt

Pro Infirmis

Route St-Nicolas-de-Flüe 2, 1700 Fribourg

Tél. 058 775 30 00

Email : fribourg@proinfirmis.ch

Site internet : www.proinfirmis.ch

Personne de contact procédure indication / Kontaktperson Bedarfsabklärung :

Daniel Favre, 058/775.30.16, daniel.favre@proinfirmis.ch

Mirna Mardones, 058/775.30.21, mirna.mardones@proinfirmis.ch

Association 2015

Institution /Association

L'atelier 2015 est une Association à but non lucratif. Il accueille des personnes en situation de handicap. Le 2015 répond à la demande des personnes atteintes de lésions physique et cognitives. Il différencie le handicap dû à des lésions neurologiques et cognitives à celui du handicap mental.

Notre atelier de production et notre atelier d'occupation offrent un espace et un encadrement pour une intégration et une inclusion sociale, professionnelle et thérapeutique.

Le 2015 est situé sur le campus économique d'AgriCo à St-Aubin. Le fait d'être présent au centre d'un campus économique en plein essor représente un véritable atout d'inclusion pour nos bénéficiaires. De plus la situation géographique ouvre sur une nouvelle région, comme la Broye pour le handicap physique

Personnes accueillies

- être en difficulté et au bénéfice d'une rente AI
- alternative : être dans l'attente d'une décision AI (demande déposée)
- avoir des séquelles cognitives acquises, langagière et motrice suite à une lésion neurologique
- être en situation de handicap physique
- avoir une autonomie

Mission, philosophie et valeurs

L'Association 2015 permet aux bénéficiaires d'avoir une activité et de pouvoir retrouver un environnement adapté, mais aussi de reprendre un rythme de vie structuré par des horaires, de collaborer avec des collègues et de développer des compétences communicationnelles, intellectuelles et motrices.

Le 2015 offre des places de travail aux personnes qui souhaitent rester intégrées dans le monde du travail mais qui ne peuvent pas prétendre à un poste dans l'économie libre. Le 2015 redonne aux bénéficiaires le sens des responsabilités et une dignité réaffirmée au travers des exigences qualité de la sous-traitance d'entreprises ou de clients privés.

L'Atelier a pour objectif d'offrir :

- une flexibilité de temps de travail (pas de minimum de pourcentage)
- une compréhension personnelle de la fatigabilité accrue suite aux lésions neurologiques
- un atelier à taille humaine avec 8 à 10 places
- un travail supervisé dans une structure souple
- un respect du rythme, une valorisation et un encouragement auprès de nos bénéficiaires
- une démarche différente et complémentaire des structures existantes
- une inclusion handicap sur le campus économique AgriCo de St-Aubin
- un salaire horaire adapté (fixé et ré-évalué en fonction des exigences et des capacités du bénéficiaire)

La Valeur première : c'est l'Association qui s'adapte au bénéficiaire et non pas le contraire.

Le taux d'occupation de notre atelier est de 10% à 50%. Ce temps de travail peut être discuté et modifié à tout moment avec le bénéficiaire en fonction de son évolution.

Offre de prestations

Domaine occupationnel

- collage d'étiquettes pour la grande distribution
- assemblage technique
- contrôle qualité de composants électriques
- ramassage de déchets sur site

Démarche d'admission

Le premier contact est effectué par téléphone par le demandeur

Si le demandeur est intéressé, une visite est agendée dans le but de faire découvrir l'environnement dans lequel il sera accueilli.

Si la démarche d'admission se poursuit, un stage de 3 ou 4 semaines est organisé.

A la fin du stage, un bilan permet de définir la suite et un engagement.

Signature du contrat

Contact

Administration : Association 2015, Route de la petite Glâne 20, 1566 St-Aubin

Tél. 079 579 67 62 www.association2015.ch info@association2015.ch

Carole Collaud-Mauron – Direction

